



Projet de construction d'une école maternelle

15 rue Nérard
69009 Lyon

RAPPORT DE DIAGNOSTIC D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Ministère de la Culture
Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

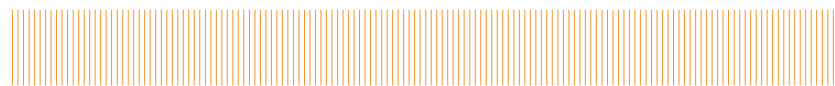
sous la direction de
Étienne Hofmann

J. Ripoche
S. Gaillot

Avec les contributions de:

A. Creuzieux
C. Mège
M. Monin
Ch. Ybard

Code d'opération Patriarche 69389-2213919
Arrêté de prescription 2020-370
Arrêté d'autorisation SRA 2020/1156
Juillet 2021



Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service Archéologique
10 rue Neyret
69001 Lyon

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Projet d'école maternelle rue Nérard

15 rue Nérard
69009 Lyon



Rapport de diagnostic d'archéologie préventive
1 volume

Arrêté de prescription : 2020-785
Arrêté de désignation : 22020/1156
Code Insee : 69389
Code Opération Patriarche : 2213919
N° SAVL : 2020.023-01

Sous la direction d'Étienne HOFMANN

Avec les contributions de :

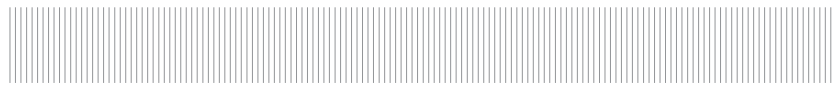
Aurélien CREUZIEUX (archéozoologie)
Stéphane GAILLOT (géomorphologie)
Clémence MÈGE (céramologie)
Julien RIPOCHE (archéologie, céramologie, infographie)
Charlotte YBARD (infographie)
Michèle MONIN (PAO)

Juillet 2021



SOMMAIRE

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	04
Fiche signalétique.....	05
Thésaurus.....	06
Générique	07
Notice scientifique	08
Fiche d'état du site.....	10
Documents cartographiques de localisation	11
Arrêté de prescription.....	12
Projet scientifique d'intervention.....	16
Attribution/Approbation du projet d'intervention	21
Arrêté de désignation du responsable scientifique	24
2. CADRE D'INTERVENTION	
2.1 CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE	27
2.2. Contexte archéologique	27
2.2.1 Préhistoire	27
2.2.2. Protohistoire (Âge des métaux).....	28
2.2.3. Antiquité	30
2.2.4. Moyen Âge	31
2.3. Projet et méthodes.....	31
2.3.1. Problématiques.....	31
2.3.2. Mise en œuvre des sondages.....	32
2.3.3. Enregistrement et traitement des données archéologiques	33
3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	34
3.1. Sondage n° 1	34
3.2. Sondage n° 2	35
3.3. Sondage n° 3	35
3.4. Excavations techniques et sondages géotechniques.....	36
3.5. Analyse sédimentaire	36
4. ÉTUDES SPÉCIALISÉES	38
4.1. Le mobilier céramique protohistorique.....	38
4.2. Le mobilier céramique des périodes historiques.....	39
5. SYNTHÈSE	40
6. BIBLIOGRAPHIE	41
7. ILLUSTRATIONS	46
9. INVENTAIRES	71
9.1. Inventaire des unités stratigraphiques	74
9.2. Inventaire des faits archéologiques	77
9.3. Inventaire de la documentation photographique	78
9.4. Inventaire de la documentation graphique	83
9.5. Inventaire de la documentation générale	84
9.6. Inventaire des prélèvements	85
9.7. Inventaire de la céramique protohistorique	86
9.8. Inventaire de la céramique historique.....	87
9.9. Inventaire de la faune	88
9.10. Inventaire du mobilier (matériaux divers)	89
10. SIGLES ET ABRÉVIATIONS	90



1. DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES



Fiche signalétique

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Commune : Lyon, 9^e arrondissement

Département : Rhône

Adresse : 15 rue Nérard

Code Insee : 69389

Coordonnées Lambert RGF93 - CC46 borné zone 5 (EPSG 3946) du centroïde :

X : 1840220 m

Y : 5176760 m

Altimétrie NGF : 167.60 m NGF (donnée VdL)

Références cadastrales : parcelles 19 et 20 (cadastre.gouv.fr)

Statut du terrain / de l'immeuble : propriété Ville de Lyon

Arrêté de prescription : n°2020-785

Arrêté de désignation du responsable scientifique : n°2020/1756

Code opération patriarche : 2213919

Nom et adresse du propriétaire du terrain : Ville de Lyon, Mairie Centrale, 1 place de la Comédie, 69001 Lyon

Surface prescrite : 1 608 m²

Surface étudiée : 178 m² soit 11 % de l'emprise initiale du diagnostic (cette surface correspond à la somme des aires d'ouverture des 3 sondages archéologiques)

Nom et adresse de l'aménageur : Direction de la construction de la Ville de Lyon, Annexe de l'Hôtel-de-Ville 1, place de la Comédie 69205 Lyon cedex 01

Nature du projet : Construction d'une école maternelle

Nom et adresse de l'opérateur archéologique : Service Archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret, 69001 Lyon (SAVL)

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement : Étienne HOFMANN, Service archéologique de la Ville de Lyon

Dates d'intervention sur le terrain : 18 novembre au 7 décembre 2020

Thésaurus

Chronologie

☐ Paléolithique

- ☐ inférieur
- ☐ moyen
- ☐ supérieur

☐ Mésolithique et Épipaléolithique

☐ Néolithique

- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ récent

☐ Chalcolithique

☒ Protohistoire

☒ Âge du Bronze

- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ final
- ☐ Âge du Fer
- ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
- ☐ La Tène (second âge du Fer)

☒ Antiquité romaine (gallo-romain)

- ☐ République romaine
- ☐ Empire romain
- ☐ Haut Empire (jusqu'en 284)
- ☐ Bas Empire (de 285 à 476)

☐ Époque médiévale

- ☐ Haut Moyen Âge
- ☐ Moyen Âge
- ☐ Bas Moyen Âge

☒ Temps modernes

- ☐ XVI^e
- ☐ XVII^e
- ☐ XVIII^e
- ☒ Ère industrielle

☐ Époque contemporaine

Interprétation

Sujet et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abris
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : four potier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☐ Autre :

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Restes humains
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☒ TCA
- ☐ Autre :

Études spécifiques

- ☒ Géologie, pédologie, géomorphologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☒ Archéozoologie
- ☐ Palynologie
- ☐ Anthracologie
- ☐ Macrorestes
- ☒ Céramique
- ☐ Métaux/*instrumentum*
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Épigraphie
- ☐ Mortiers
- ☐ Lapidaires
- ☐ TCA
- ☐ Enduits peints
- ☐ Verre
- ☐ Archives
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☒ Autre : Sédimentologie



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

Direction Régionale des Affaires Culturelles / Service Régional de l'Archéologie :

Karim GERNIGON (Conservateur régional de l'Archéologie),

Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint-Vincent, 69283 Lyon cedex 01

Délégation Générale à la Culture, Direction des Affaires Culturelles / Service archéologique

de la Ville de Lyon (SAVL) : Vianney RASSART (Directeur-adjoint) 10 rue Neyret, 69001 Lyon

INTERVENANTS FINANCIERS

Aménageur : Ville de Lyon

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) / Service Régional de l'Archéologie (SRA) :

Luc FRANÇOISE-dit-MIRET (Ingénieur d'études)

Délégation Générale à la Culture, Direction des Affaires Culturelles / Service archéologique de

la Ville de Lyon (SAVL) : Étienne HOFMANN

INTERVENANTS TECHNIQUES

Terrassements : Entreprise Millot TP

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Phase préparatoire : Étienne Hofmann

Phase terrain : Étienne Hofmann, Julien Ripoche

Phase d'étude :

- rédaction du rapport : Étienne Hofmann (ÉH), Julien Ripoche (JR)

- traitement données topographiques : Étienne Hofmann (ÉH)

- archéozoologie : Aurélien Creuzieux (AC)

- céramologie : Clémence Mège (CM), Julien Ripoche (JR)

- géomorphologie : Stéphane Gaillot (SG)

- DAO : Étienne Hofmann (ÉH), Julien Ripoche (JR), Charlotte Ybard (CY)

- PAO : Michèle Monin

Préparation : 1,5 jour/homme

Terrain : 21 jours/homme (dont 11/jours/homme de surveillance)

Étude : 10 jours/homme



Notice scientifique

Auteur : HOFMANN Étienne (SAVL)

Numéro d'OA : 69 389 2213919

Responsable de l'opération : HOFMANN Étienne

Nature de l'opération : diagnostic préalable à la construction d'une école maternelle

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône (69) > Lyon (9^e)

Code INSEE de la commune : 69389

Mots-clés du thésaurus :

Chronologie : Temps modernes, ère industrielle, Antiquité, protohistoire

Peuples et cités : Ségusiaves, Allobroges, *Lugdunum*

Titre : Lyon

Sous-titre : 15 rue Nérard, 69009 Lyon, projet d'école maternelle

Le site présente une stratigraphie plutôt homogène, dans les trois sondages. À la base de la séquence, un niveau de limons argileux (US 107, 106 et 306, 307, 310) particulièrement hydromorphe. On soulignera la nature particulière du dépôt (US 106) observé dans le sondage n° 1 qui évoque un contexte tourbeux et donc un marais potentiel. On trouve d'ailleurs deux faciès perçus comme similaires (US 201 et 306) dans les autres sondages. La fréquentation des lieux, connue par les sites adjacents est traduite ici que par la présence diffuse de céramique antique et de céramique protohistorique et antique paraît cohérente avec le contexte archéologique aux alentours immédiats de cette opération comme les sites pré/protohistoriques du 11 rue de Bourgogne (Bellon, 2018) et du 62 rue Marietton (Carrara, 2012) au sud-ouest et à l'est, la zone funéraire antique bordant la voie dite « de l'Océan » au 32 rue de Bourgogne (Monin, 2007, Pl. XX, n°3). Malgré ces indices fugaces, l'absence de structure anthropique ne permet pas de mettre en évidence une occupation dans l'emprise du diagnostic pour ces périodes. Deux maçonneries en moellons de pierre dorée liés au mortier (MR308 et MR309) ont été reconnues. Ces murs délimitaient vraisemblablement une cave (comblée récemment) dont si l'on en croit les plans du quartier, nous pouvons estimer la construction entre 1863 et 1880 (Pl. 7 et 8) et la disparition postérieure à 1948.

L'approche paléoenvironnementale apparaît plus porteuse : la partie ouest du terrain recelait un chablis incendié (US 108 à 111) dont la morphologie évoquent ceux identifiés au sud sur le site du 31 rue Gorges de Loup (Thirault, 2007, p. 107). Datés du Bronze final les chablis du site de Gorges de Loup peuvent donc vraisemblablement offrir un parallèle à notre découverte. Il est tentant de voir là des formes témoignant d'un défrichement par brûlis, puisque l'on a pu établir qu'à Lyon durant le Bronze Final le taux du couvert arboré atteignait seulement 20 % du territoire (Franc, 2016, p. 81). Si l'hypothèse est alléchante, d'une part elle ne tient cependant pas compte de l'existence d'incendies non intentionnels dans des milieux traditionnels humides comme le souligne S. Gaillot (cf. § 3.4) ; d'autre part nos datations reposent sur un très faible nombre de tessons. C'est pour pallier à cette incertitude qu'un prélèvement de charbon a été effectué dans le chablis (US 108) afin d'établir une datation radiocarbone. Si les résultats ne sont pas disponibles dans le cadre de ce rapport au regard



des délais de remise du document, nous espérons qu'ils apporteront un élément supplémentaire à la compréhension de l'évolution du paléoenvironnement Vaisois durant les âges des métaux.

BELLON C. (dir.), 2018 : 11 rue de Bourgogne, Lyon 9e, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Bron, 72 p.

CARRARA S. (dir.), 2012 : 62 rue Marietton, Lyon 9e, tranche 1, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 139 p., 53 Pl.

FRANC O. (dir.), 2016 : Histoire des paysages et des sociétés en bord de Saône depuis la dernière glaciation - Lyon Vaise, Lyon, Alpara, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 44 », 224 p.

MONIN M. (dir.), 2007 : 30-32 rue de Bourgogne, Lyon 9e, Rapport d'opération d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 221 p., 2, catalogue des structures funéraires, 341 p., 3, illustrations, 48 Pl., 4, annexes, 286 p., 5, inventaire du mobilier archéologique, 168 p.

THIRAULT É. (dir.), 2007 : 31 rue Gorge-de-Loup, Lyon 9e, Rapport d'opération d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, figures et annexes, 43 fig., 215 p., 2, 130 Pl., 3, inventaires, 66 p., 4, addenda, 12 p.



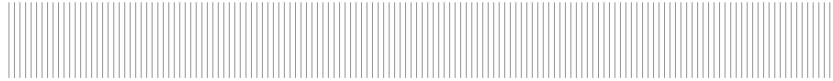
Fiche d'état du site

Les trois sondages ont été terrassés à l'aide d'une pelle mécanique de 15 tonnes munie d'un godet de curage de 1,80 m de largeur monté en rétro. Le sondage n°2 a pris place sous une dalle du sous-sol (altitude supérieure 165,90 m NGF) d'une ancienne construction déjà arasée lors de notre venue. Les sondages un et deux ont été aménagés d'un palier intermédiaire (banquette périphérique d'1 m env. de largeur établie à 1,30 m de profondeur) permettant d'atteindre les 3 m de profondeur maximum tout en respectant les normes de sécurité (Pl. 3). L'implantation des sondages a été réalisée en regard des contraintes effectives du terrain : cuve à fuel, ligne électrique aérienne, arbres, base vie et sous-sol conservé du bâtiment arasé avant notre venue. Si la zone de risque majeur liée à la présence de composés chimiques nocifs a été évitée (zone potentiellement polluée aux hydrocarbures aromatiques polycycliques aux abords de l'ancienne cuve à fuel - Pl. 3), la mise en œuvre du sondage n° 2 a toutefois mis en évidence des poches d'hydrocarbures que le diagnostic pollution préalable n'était pas mesure de percevoir.

Durant la phase terrain, les sondages ouverts ont été balisés et mis en sécurité par l'implantation de rubans de signalisation sur fers à béton et par la fermeture sécurisée de l'accès à la parcelle. Les trois sondages ont tous été rebouchés durant la phase terrain à l'issue des observations et enregistrements archéologiques. Lors de notre présence sur le terrain en plus des sondages archéologiques nous avons réalisé une surveillance continue lors de la conduite (Pl. 9):

- De quatre sondages géotechniques ponctuels destinés à reconnaître la puissance des fondations des bâtiments adjacents.
- De deux sondages géotechniques ponctuels destinés à réaliser des tests d'infiltrométrie.
- de cinq excavations techniques destinés à permettre la démolition du mur ouest du sous-sol du bâtiment.

Tous les sondages ont tous été rebouchés durant la phase terrain à l'issue des observations et des enregistrements archéologiques. Précaution avait été prise au préalable de séparer les débris d'éléments bétonnés des sédiments, lesquels ont été privilégiés pour ce faire.



Documents cartographiques de localisation

Carte au 1/250000° (Pl. 1, *infra*)

Carte au 1/25 000° (Pl. 1, *infra*)

Extrait du cadastre (Pl. 2, *infra*)

Arrêté de prescription 1/4



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2020-785 du 22 JUIL. 2020
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

Vu l'arrêté n° 2020-166 du 30 juin 2020 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2020-04 du 2 juillet 2020, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0693892000034, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON – pour le projet « 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD » localisé à LYON-9E-ARRONDISSEMENT, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 8 juin 2020 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON – pour le projet « 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 17 juillet 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : en raison de la présence potentielle d'espaces funéraires antiques et d'occupations humaines datant des périodes protohistoriques et préhistoriques ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT : RHÔNE
COMMUNE : LYON-9E-ARRONDISSEMENT
Lieu-dit ou adresse : 15 Rue Nérard et rue Tissot

Arrêté de prescription 2/4

Réalisé par : Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 2 500 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le site est localisé dans la partie médiane de la plaine de Vaise, non loin du paléochenal de la Saône, à environ 300 mètres de l'actuel lit de la rivière et à 600 m du pied du versant de la Duchère. A l'angle sud-ouest de la rue Nérard, au croisement avec la rue Marietton des niveaux d'occupation protohistoriques furent observés en 1993 préalablement à la construction d'un immeuble de logements.

Pour mémoire, on rappellera que la plaine de Vaise a livré de multiples sites couvrant toutes les périodes. L'actuelle rue de Bourgogne reprend l'axe de la voie antique de l'Océan et du Rhin qui a été repérée sur le terrain des 30 et 32 rue de Bourgogne. Ce site a livré, comme plus au nord au n° 40, les restes d'une nécropole du début du 1^{er} siècle ap. J.-C. Non loin de là, Place Valmy, à une centaine de mètres au sud-est, une fouille archéologique menée par l'INRAP a permis de mettre au jour en 1992 deux ensembles sépulcraux du Bas Empire et de la période mérovingienne.

Parmi les fouilles récentes, on citera l'opération du 4-6 rue du Mont d'Or située un peu plus à l'est, à proximité de la rive droite de la Saône. Elle a permis de découvrir un habitat de la fin du 1^{er} âge du Fer dont les niveaux de sol sont conservés ainsi qu'une occupation du deuxième âge du Fer. La période antique est quant à elle représentée sur ce site par une occupation augustéenne et la présence d'un sarcophage en plomb des III^e-IV^e s.

De manière générale, l'opération devra mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site. La présence d'une occupation anthropique toutes périodes confondues sera recherchée et, notamment toutes traces permettant de déterminer la présence d'un espace funéraire.

En cas de découverte de tombes, une série de tests devra être pratiquée afin de permettre une première approche concernant le type de sépultures rencontré : caractérisation, datation, mais aussi hypothèse concernant l'évaluation de la densité.

Les observations géomorphologiques permettant de définir les modes de mise en place et d'évolution du site seront également à rechercher.

Par ailleurs, les prélèvements de bois ou de végétaux éventuellement présents dans les sondages donneront lieu à des analyses en vue de datation ou de détermination.

Article 4 - Principes méthodologiques

L'opération sera réalisée sous la forme de sondages discontinus répartis de façon homogène sur chacune des emprises définies sur les plans annexés. Ils devront permettre de vérifier la présence ou l'absence de vestiges jusqu'au terrain naturel en place. Dans l'hypothèse de la découverte de structures archéologiques et/ou d'une stratification d'éléments anthropiques, des tests minutieux seront réalisés jusqu'à la cote maximale des travaux afin de pouvoir déterminer la nature des vestiges rencontrés (épaisseur, stratification, complexité). Les vestiges seront échantillonnés par type de structure et/ou de niveau d'occupation. Les observations géomorphologiques permettant de définir les modes de mise en place et d'évolution du site seront également à rechercher. Par ailleurs, les prélèvements de bois ou de végétaux éventuellement présents dans les sondages donneront lieu à des analyses en vue de datation ou de détermination.

Le diagnostic archéologique comprendra une phase de travaux de terrain et une phase de rapport.

La phase de terrain concernera l'ensemble de l'emprise délimitée sur les plans joints en annexe, y compris les

Arrêté de prescription 3/4

secteurs faisant l'objet d'aménagements de surface (espaces verts, réseaux, trottoirs, cheminements, ...). L'opération sera réalisée sur un terrain libre de contrainte, après démolition du bâti non conservé dans le projet. Le Service régional de l'archéologie devra être tenu au courant du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

La phase de rapport devra permettre de rendre un document complet, conforme aux règles de l'art (arrêté du 27 septembre 2004 publié au J.O. du 14 octobre 2004 et complété par le cahier des charges émis par le Service régional de l'archéologie le 15/02/2008). Le document devra comporter un plan des sondages portant indication du nivellement du terrain actuel et de l'altimétrie d'apparition des vestiges, ainsi qu'une description précise de chaque sondage et de sa stratigraphie (altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles). Les vestiges rencontrés seront décrits, dessinés et photographiés. Leur profondeur d'enfouissement sera clairement exprimée. Un plan précis des structures dégagées, ainsi que le relevé des coupes des sondages devront être fournis afin de restituer la stratigraphie générale du site. De même, le relevé et l'analyse des élévations étudiées devront être fournis. Un diagramme stratigraphique sera fourni à l'appui des hypothèses présentées. Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres anciens notamment).

En cas d'opération totalement négative, une photo d'ensemble et le log des sondages constitueront une information précieuse pour replacer l'intervention dans son contexte.

Afin de permettre une meilleure coordination entre aménageur, opérateur, et services de l'État, des plans topographiques, avec indication des sondages et des structures archéologiques, seront fournis sous format numérique, et géoréférencés (format SHP, DXF ou DWG), dès la fin de la phase de terrain de l'opération de diagnostic.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : archéologue spécialiste de la période antique.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON, au Service archéologique de la ville de Lyon et INRAP - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 22 JUIL. 2020

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,

Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

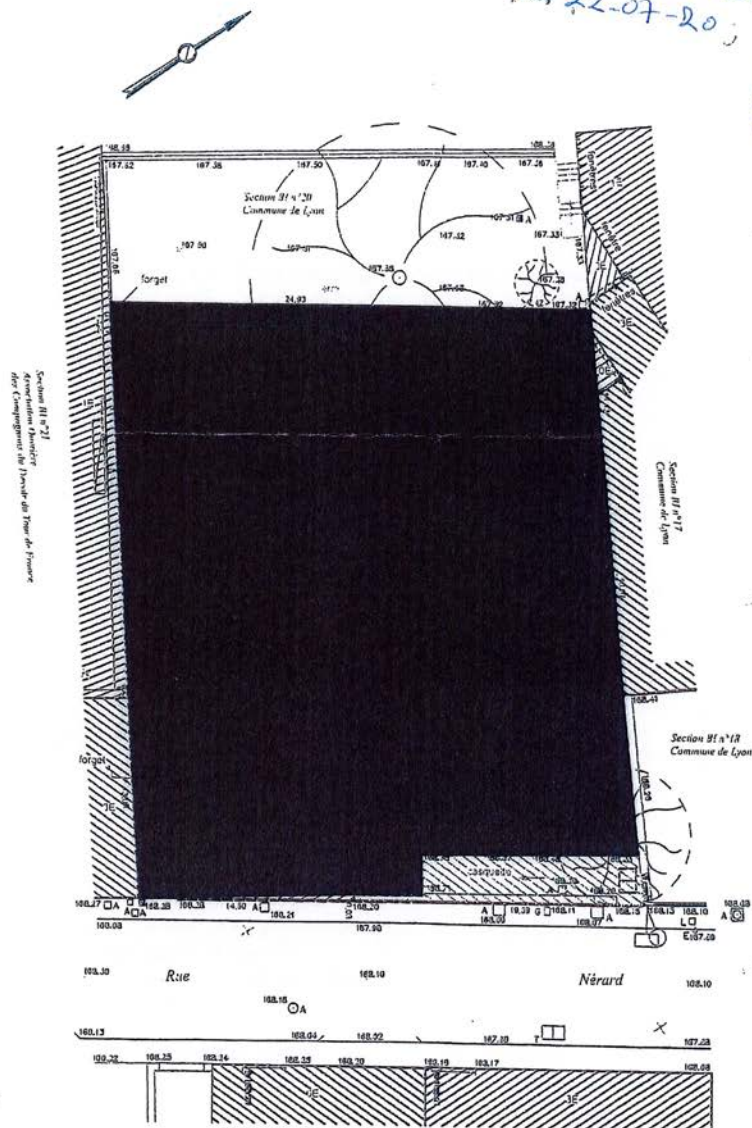
Le conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

Arrêté de prescription 4/4

Vu pour être annexé à
l'arrêté n° 2020-785
La, 22-07-20



Emprise du diagnostic



Projet scientifique d'intervention 1/5

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHEOLOGIQUE

DIAGNOSTIC 15 rue Nérard (69009)

PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. Arrêté : n° 2020-785 du 22/07/2020

1. IDENTIFICATION :

COMMUNE : Lyon 9^e
SITE : 15 rue Nérard, 69009 Lyon
DEPARTEMENT : Rhône (69)
REF. CADASTRALES : parcelles BI19 et BI20 (partiellement)
MAITRE D'OUVRAGE : VILLE DE LYON, place de la comédie, 69001 LYON
NATURE DU PROJET : construction d'une école primaire
SURFACE A DIAGNOSTIQUER : 1608 m²
TYPE D'OPERATION : Diagnostic archéologique -travaux de terrain
Date de réception de la prescription par la Ville de Lyon : 22/07/2020
Date d'accord Ville de Lyon pour la prise en charge (réception) : 30/07/2020
Date du projet : 12/09/2020

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

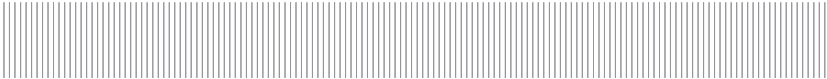
Le site est localisé dans la partie médiane de la plaine de Vaise, non loin du paléochenal de la Saône, à environ 300 mètres de l'actuel lit de la rivière et à 600 m du pied du versant de la Duchère. Pour mémoire, on rappellera que la plaine de Vaise a livré de multiples sites couvrant toutes les périodes. A titre d'exemple citons les niveaux d'occupation protohistoriques observés préalablement à la construction d'un immeuble Rue Marietton (1993), la voie antique de l'Océan et du Rhin (sous l'actuelle rue de Bourgogne) repérée sur le terrain des n° 30 et 32 rue de Bourgogne. Une nécropole antique a également été reconnue sur ce site, comme plus au nord au n° 40. À une centaine de mètres au sud-est, place Valmy, une fouille archéologique menée par l'Afan (Inrap) a permis de mettre au jour en 1992 un habitat antique et deux ensembles sépulcraux du Bas Empire et de la période mérovingienne. Parmi les fouilles plus récentes (2008), on citera l'opération du SAVL située au 4-6 rue du Mont d'Or soit un peu plus à l'est, à proximité de la rive droite de la Saône. Elle a permis de découvrir un habitat de la fin du 1^{er} âge du Fer ainsi qu'une occupation du deuxième âge du Fer. La période antique est quant à elle représentée sur ce site par une occupation augustéenne et la présence d'un sarcophage en plomb des III^e-IV^e s.

De manière générale, l'opération s'attachera à mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site, notamment les traces potentielles d'un espace funéraire. Si des vestiges de nature funéraire sont mis au jour, l'équipe assurera la caractérisation et la datation du/des type(s) de sépultures mais s'efforcera de proposer une évaluation de la densité desdites structures. Des observations géomorphologiques et d'éventuels prélèvements de macro-restes végétaux présents dans les sondages permettront de définir les modalités de mise en place et d'évolution du site.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON
10, RUE NEYRET – 69001 LYON – TEL. 04 72 00 12 12 – TELECOPIE 04 72 00 12 29

1/5



Projet scientifique d'intervention 2/5

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHEOLOGIQUE

DIAGNOSTIC 15 rue Nérard (69009)

3.1. Conditions de mise à disposition du terrain

- Avant l'intervention de l'équipe archéologique, le terrain doit avoir été libéré de toutes contraintes, à savoir matériaux, tas de terre, réseaux actifs et plus généralement de tout élément pouvant entraver le déroulement normal des opérations
- A la fin de l'opération archéologique, l'aménageur fera son affaire de la remise en état du terrain.
- Les vestiges qui devraient éventuellement être laissés en place une fois atteinte la cote de fond de fouille convenue nécessiteront la mise en place par l'aménageur d'une protection spécifique (couche de géotextile et remblai constitué de sable ou grave).

3.2. Clauses de sécurité

L'opération de diagnostic concerne la parcelle située au 15 rue Nérard (69009). L'aménageur et l'opérateur devront s'acquitter chacun de leur côté des démarches concernant la DICT. Les réseaux traversant la zone de fouille devront être repérés au sol par les soins de l'aménageur. Les réseaux devront avoir été mis hors service et/ou dévoyés avant l'opération. Cependant, le terrain devra être libre de toutes contraintes d'accès et de circulation au moment des deux phases.

- La mise en sécurité du chantier archéologique et la sécurité de l'équipe en activité seront assurées par l'aménageur en concertation avec l'opérateur, sous la conduite du coordonnateur de sécurité. Elles seront conformes aux règles habituelles des chantiers du BTP (décret n° 65-48 du 08 janvier 1965, modifié par le décret 95-608 du 06 mai 1995). L'opérateur fournira son PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé) pour l'établissement du plan de prévention hygiène et sécurité, selon les préconisations de la médecine préventive. Ce PPSPS devra notamment prendre en compte la nature polluée du terrain (hydrocarbures et métaux lourds), en fonction des prescriptions émises par la médecine du travail de l'opérateur.

4. MODE OPERATOIRE ENVISAGE

4.1. Contexte archéologique

Notre intervention se situe dans une zone archéologiquement riche du 9^{ème} arrondissement qui a livré de très nombreux sites entourant le 15 rue Nérard et intéressant toutes les périodes (cf. annexe plan contexte) : Mésolithique, Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer, époque gallo-romaine et période médiévale. A l'angle sud-ouest de la rue Nérard, au croisement avec la rue Marietton des niveaux d'occupation protohistoriques furent observés en 1993 préalablement à la construction d'un immeuble de logements. A proximité immédiate, au nord de l'emprise prescrite se trouve l'actuelle rue de Bourgogne qui reprend l'axe de la voie antique de l'Océan et du Rhin qui a été repérée sur le terrain des N° 30 et 32 rue de Bourgogne. Ce site a livré, comme plus au nord au n° 40, les restes d'une nécropole du début du 1^{er} siècle ap. J.-C. A une centaine de mètres au sud-est, Place Valmy, une fouille archéologique menée par l'Inrap a permis de mettre au jour en 1992 deux ensembles sépulcraux du Bas Empire et de la période mérovingienne, ainsi qu'un ensemble d'habitations antiques. Parmi les fouilles récentes, on citera à l'est/sud-est l'opération du 4-6 rue du Mont d'Or à proximité de la rive droite de la Saône qui a livré un habitat de la fin du 1^{er} âge du Fer dont les niveaux de sol sont conservés ainsi qu'une occupation du deuxième âge du Fer. La période antique est quant à elle



Projet scientifique d'intervention 3/5

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHEOLOGIQUE

DIAGNOSTIC 15 rue Nérard (69009)

représentée sur ce site par une occupation augustéenne et la présence d'un sarcophage en plomb des III^e-IV^e s. A l'est de l'emprise, la fouille du n°11-13 rue Roquette a livré des habitats successifs depuis l'époque augustéenne et un moulin à eau d'époque claudienne.

4.2. Sondages archéologiques

Le projet d'aménagement consiste en la construction d'une école primaire sur une assiette totale de 1608 m². Une série de 3 sondages a été prévue sur l'ensemble de la parcelle concernée par l'aménagement (cf. plan). La démolition des substructures de l'ancien bâtiment aura lieu préalablement à l'excavation des sondages sous la surveillance d'un archéologue. Cette démolition permettra de reconnaître les fondations et d'implanter au mieux le sondage central. En fonction de l'altitude du terrain naturel, les sondages devront être éventuellement étayés par la mise en place de redans. Compte tenu de la présence de terres polluées et d'un tilleul maintenus dans le projet, nous avons disposé trois sondages dont l'un *a minima* atteindra le terrain naturel. Ces implantations sont susceptibles d'être modifiées en fonction de tous types de contraintes reconnues durant l'opération et non signalées à ce jour.

NB : L'aménageur prévoit la réalisation possible de sondages restreints (1 X 1 m env., prof. variable) au droit des maçonneries appartenant aux parcelles mitoyennes afin de reconnaître la puissance des fondations. Lors de ces travaux, le SAVL assurera une surveillance archéologique et produira les relevés planimétrique et stratigraphique afférents en tant que de besoin.

5. VOLUME DES MOYENS HUMAINS PREVUS

5.1. L'opérateur mettra en place les moyens humains suivants :

Préparation :

- 1 responsable d'opération : 1 jour
- 1 archéologue-dessinateur : 0,5 jour

Surveillance démolition :

- 1 responsable d'opération : 5 jours max

Terrain :

- 1 responsable d'opération : 10 jours max.
- 1 archéologue : 10 jours max.
- éventuellement 1 anthropologue : 10 jours max.
- 1 topographe : 2 jours max.
- 1 géomorphologue : 1 jour max.

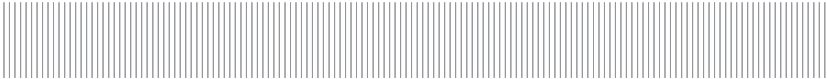
Etude :

- 1 responsable d'opération : 15 jours max.
- 1 archéologue : 10 jours max.
- 1 dessinateur-géomaticien : 3 jours max.
- 1 géomorphologue : 1 jour max.
- éventuellement 1 anthropologue : 10 jours max
- spécialistes divers : 5 jours max.

5.2. L'aménageur apportera les moyens suivants :

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON
10, RUE NEYRET – 69001 LYON – TEL. 04 72 00 12 12 – TELECOPIE 04 72 00 12 29

3/5



Projet scientifique d'intervention 4/5

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHEOLOGIQUE

DIAGNOSTIC 15 rue Nérard (69009)

- une prestation de topographe-géomètre pour mise en place de points de référence (coordonnées Lambert 93 CC46 et cotes NGF).

6. VOLUME DES MOYENS TECHNIQUES (APPORTES PAR L'AMENAGEUR)

6.1. Moyens mécaniques (hors démolition) :

- 1 pelle mécanique à chenilles (15/20 tonnes) avec godet lisse orientable monté en rétréc (avec chauffeur) 15 jours max.
- Avant l'intervention des archéologues, l'aménageur assurera l'enlèvement des revêtements de surface sur l'emprise des sondages.
- Pompe submersible électrique (10 à 50 m3) et groupe électrogène afférent si besoin.

6.2. Infrastructure de chantier :

- Base-vie : 1 bungalow (1 vestiaire / bureau-réfectoire – pour une équipe de 3 à 4 personnes)
- sanitaires H-F
- un container ou un local sécurisé permettant d'entreposer les outils et le matériel pendant toute la durée de l'intervention.



Projet scientifique d'intervention 5/5

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHEOLOGIQUE

DIAGNOSTIC 15 rue Nérard (69009)

7. DELAIS DE REALISATION

Surveillance démolition : 5 jours ouvrés max.

Durée terrain : 10 jours ouvrés d'intervention max.

Durée étude : 15 jours ouvrés max.

Délai de rendu du rapport : au plus tard 8 semaines après la fin de la phase de terrain.

Lyon, le 08/10/2020

Vianney Rassart

Avec la collaboration de Étienne Hofmann et Emma Bouvard-Mor

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON
10, RUE NEYRET – 69001 LYON – TEL. 04 72 00 12 12 – TELECOPIE 04 72 00 12 29

5/5

Attribution/Approbation du projet d'intervention 1/3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Préfet de région

Direction régionale des
affaires culturelles

à

Service régional de
l'archéologie

Service archéologique de la ville de Lyon
10 Rue Neyret
69001 LYON

Affaire suivie par :
Luc FRANÇOISE DIT MIRET
04 72 00 44 54

luc.miret@culture.gouv.fr

Références : 2020/5224/LFDM/MNT

Lyon, le

30 JUL. 2020

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification de l'attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive
Références : LYON-9E-ARRONDISSEMENT (RHONE), 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD
CP0693892000034
Votre courrier du 30 juillet 2020
Livre V du Code du patrimoine
P.J. : Arrêté n° 2020-821 du 30 juillet 2020 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un
opérateur d'archéologie préventive

Par courrier du 30 juillet 2020 vous m'avez fait part de votre intention de réaliser le diagnostic prescrit par l'arrêté du 22 juillet 2020

En conséquence, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté du 30 juillet 2020 vous attribuant la réalisation de l'opération.

La désignation du responsable scientifique de l'opération fera l'objet d'une décision ultérieure.

À cet égard, je vous rappelle qu'il vous appartient de préparer et de me soumettre, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription. À compter de la réception de ce projet, je disposerai d'un délai d'un mois pour vous faire part de mes observations. À défaut, ce projet sera réputé approuvé.

Vous disposez par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception de la présente pour adresser à l'aménageur ci-après désigné un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic :

Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON

Mairie de Lyon

69205 LYON-CEDEX-01

Enfin, la convention de diagnostic doit être signée dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente. À défaut, vous ou l'aménageur êtes en droit de demander la fixation des délais de réalisation du diagnostic par l'État qui doit alors statuer dans un délai de quinze jours à peine de caducité de la prescription de diagnostic.

Je vous rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.



Attribution/Approbation du projet d'intervention 2/3

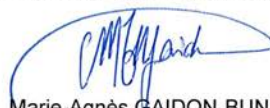
Sur ce point, je vous invite, tout comme l'aménageur, à être attentif au respect des délais fixés par l'article L.523-7 du code du patrimoine afin d'écartier tout risque de caducité de ma prescription.

La décision d'attribution du diagnostic peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie



Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Attribution/Approbation du projet d'intervention 3/3



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2020-821 du 30 JUL. 2020
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 2020-166 du 30 juin 2020 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2020-04 du 2 juillet 2020, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 2020-785 du 22 juillet 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LYON-9E-ARRONDISSEMENT, RHONE, 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD) ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique de la ville de Lyon ;

Vu la décision du Service archéologique de la ville de Lyon en date du 30 juillet 2020 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 22 juillet 2020 susvisé est attribuée au Service archéologique de la ville de Lyon.

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON et au Service archéologique de la ville de Lyon.

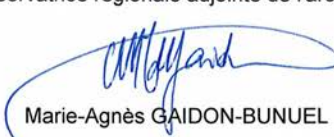
Article 3 -

Fait à Lyon, le

30 JUL. 2020

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Arrêté de désignation du responsable scientifique 1/2



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Préfet de région

Direction régionale des
affaires culturelles

à

Service régional de
l'archéologie

Monsieur Etienne HOFMANN
Service archéologique de la ville de Lyon SAVL

Affaire suivie par :
Luc FRANÇOISE DIT MIRET
04 72 00 44 54

luc.miret@culture.gouv.fr

Références : 2020/7822/LFDM/LD

Lyon, le

03 NOV. 2020

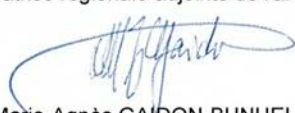
Objet : Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive
Références : LYON-9E-ARRONDISSEMENT (RHONE), 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD CP0693892000034, code d'opération : 2213919
P.J. : Arrêté n° 2020-785 du 22 juillet 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
Arrêté n° 2020/1156 du 3 novembre 2020 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier votre désignation en qualité de responsable scientifique de l'opération de diagnostic préalable au projet d'aménagement visé en référence. Vous trouverez ci-joint la décision relative à cette désignation. Je vous rappelle que, aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, vous êtes mon interlocuteur et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique pendant toute la durée de celle-ci. À ce titre, vous veillerez au respect des objectifs scientifiques de la prescription et à la mise en œuvre du projet d'intervention de l'opérateur validé par mes soins. Vous êtes tenu d'assurer la conduite effective de l'opération et votre présence sur le terrain est donc indispensable. Conformément à l'article L. 546-1 du code du patrimoine, vous avez l'obligation, sous le contrôle scientifique et technique de mes services, d'assurer la conservation des biens archéologiques mis au jour et de prendre les mesures nécessaires à leur mise en état pour étude. Vous veillerez en outre à informer sans délai mes services en cas de découverte exceptionnelle. Tout défaut de vigilance de votre part est susceptible d'engager votre responsabilité personnelle. Il vous appartient également de prendre les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont vous dirigerez la rédaction, dans le respect des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004. Vous trouverez également ci-joint pour information copie des principaux actes et pièces de cette opération. Enfin, je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause votre désignation. La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr. Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation, Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

Le Grenier d'abondance 6 Quai Saint-Vincent 69283 Lyon Cedex 01
Téléphone 04 72 00 44 50 - Télécopie 04 72 00 44 57
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-AUVERGNE-RHONE-ALPES/>

Arrêté de désignation du responsable scientifique 2/2



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Décision n° 2020/1156

du

03 NOV. 2020

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 2020-166 du 30 juin 2020 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2020-05 du 31 août 2020, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 2020-785 du 22 juillet 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LYON-9E-ARRONDISSEMENT, RHONE, 15 rue Nérard, Ecole maternelle NERARD) ;

Vu l'arrêté n° 2020-821 du 30 juillet 2020 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par Service archéologique de la ville de Lyon, reçu le 19 octobre 2020, approuvé le 19 octobre 2020 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par Service archéologique de la ville de Lyon ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Etienne HOFMANN est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 22 juillet 2020 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 2213919

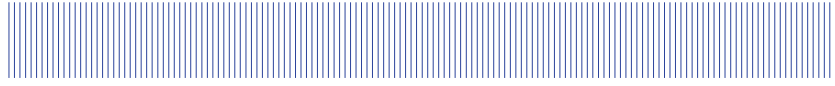
Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Directeur de la construction de la Ville de LYON, à Monsieur Etienne HOFMANN et à Service archéologique de la ville de Lyon.

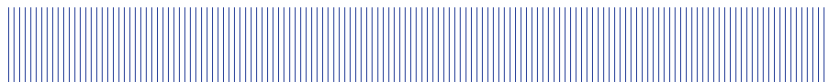
Fait à Lyon, le 03 NOV. 2020

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation, Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL





2. CADRE D'INTERVENTION

2.1 Contexte géomorphologique (SG)

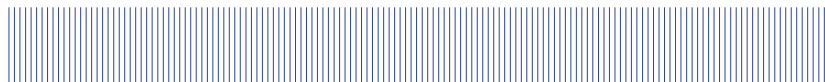
Le site du 15 rue Nérard se trouve au cœur de la plaine de Vaise (Pl. 1 à 5), à $\pm 168,60$ m NGF d'altitude, dans une zone de sédimentation alluviale sans doute très majoritairement édifiée par la Saône, qui recouvrit encore le secteur lors de sa crue, certes très exceptionnelle, de nov. 1840 (Pl. 5). Les ruisseaux d'Écully (ou des Planches) et des Gorges, petits affluents de la rivière descendus des plateaux de l'ouest lyonnais, ont aussi logiquement participé à l'accumulation sédimentaire dans cette zone en étalant leurs alluvions sous formes de cônes de déjections.... Au milieu du XIX^e s. le ruisseau d'Écully (ou des Planches), dont le tracé devait sans doute déjà être fixé par l'Homme, coulait une quarantaine de mètres seulement à l'ouest de la parcelle diagnostiquée (Pl. 5). Notons que ces ruisseaux sont aujourd'hui busés dans Vaise. Le socle cristallin est en tous cas très profond, situé environ 70 m sous la surface d'après un proche carottage (BRGM Infoterre, sondage BSS001TLHB, Pl. 5). Sur la propre emprise du diagnostic, un autre carottage a traversé 2,80 m de remblai (jusqu'à 165,63 m NGF) puis un sable beige avec gravier (jusqu'à 160,43 m NGF) avant d'atteindre un sable limoneux argileux gris (jusqu'à 155,33 m NGF) et enfin une grave (fond de sondage à 153,43 m NGF, SP1, Confluence 2018). Le faciès des deux derniers niveaux de ce carottage évoque le remplissage du chenal que formait la Saône au Bølling, soit à la fin du Paléolithique supérieur (Franc, 2016, p. 97, 123 et 156). Notre parcelle serait située au-dessus de ce tracé ancien de la Saône. Notons d'ailleurs que de la tourbe, végétation caractéristique des secteurs très humides, a été observée entre 161,20 et 157,90 m NGF lors d'un sondage réalisé sur la parcelle voisine (BRGM Infoterre, sondage BSS001THPW, Pl. 5). En termes de topographie de détail enfin, la parcelle présente, en dehors du bâtiment détruit évidemment, de très légers pendages vers le SE (de la rue Tissot vers la rue Nérard) et vers le NE (les rues Nérard et Tissot « descendent » vers la rue de Bourgogne).

2.2. Contexte archéologique (JR)

Un premier état des lieux a été rédigé par J. Liagre (Liagre, 2017a). Cette synthèse très détaillée embrassait la documentation archéologique disponible (sous la forme de rapports d'opérations d'archéologie préventive référencés) et présentait un riche panorama des occupations archéologiques à l'échelle de la plaine de Vaise. Cette somme a été reprise et mise à jour par nos soins. En revanche, la carte de contexte archéologique (Pl. 6) est centrée autour du projet qui a fait l'objet du présent rapport diagnostic ; les sites qui jouxtent immédiatement le 15 rue Nérard y sont numérotés de 1 à 16 et rappelés dans le texte qui suit. Pour une meilleure compréhension du contexte et de l'évolution « récente » du quartier nous fournissons aussi au lecteur des extraits de plans du XIX^e et du XX^e siècle (Pl. 7 et 8).

2.2.1 Préhistoire

Des manifestations humaines sont observées dans la plaine de Vaise dès le Paléolithique moyen (25000-35000 BP) (Liagre, 2017b) via la présence de différents artefacts lithiques, le plus souvent découverts



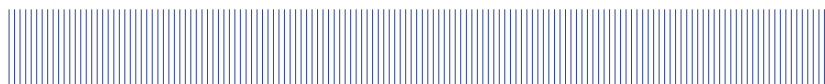
hors contexte. Des indices d'occupation épipaléolithique/Mésolithique sont ponctuellement observés dans le quartier de Vaise, au **14 rue des Tuileries** (Maza, 2009) notamment et au sein du secteur de Valmy, à quelques rues seulement de la présente opération : découverte de deux outils lithiques isolés sur le site du 41-43 rue Bourbonnais et d'éclats retouchés datés du Paléolithique supérieur (35000-12000 BP) aux **24-34 rues Sergent Michel Berthet/Cottin** (Ramponi, Bellon, 2004). Concernant le Mésolithique on notera la découverte d'une petite série lithique datée du Mésolithique récent *Castelnovien* durant un diagnostic réalisé au 14 rue des Tuileries (Bernard-Guelle in Maza, 2009). Le Néolithique ancien demeure absent du quartier de Vaise et du secteur de Valmy. En marge de notre zone d'étude on citera seulement à l'**angle de la rue Sergent Michel Berthet/Gorge-de-Loup** un niveau d'occupation lié à une dépression riche en mobilier céramique, lithique et torchis datés de cette période et rattaché à la composante *Vasi a bocca* (Burnouf, 1985 ; 1987 ; Martin, Gesler, 1988 ; Thirault, 2007). Concernant le Néolithique moyen I (4800-3500 ans av. J.-C.) on notera uniquement la découverte d'artefacts caractéristiques au **9 rue du docteur Horand** (Bellon, 1991a ; Bellon et al., 1997), **à la jonction des quartiers de Vaise et de Gorge-de-Loup**.

Les sites de la culture du Néolithique moyen bourguignon (entre 4000 et 3500 av. J.-C.), datés du Néolithique moyen 2, sont aussi régulièrement reconnus au sein de la plaine de Vaise (Liagre 2017). Au sud de notre opération du mobilier discriminant composé de céramiques, lithiques et macro-outillages est reconnu sur le site de l'**angle des rues Sergent Michel Berthet et Gorge-de-Loup** (Thévenin, Widlak, 1999). À quelques rues du diagnostic du **15 de la rue Nérard**, au **18-24 rue Berjon** (Carrara, 2010), on note la présence de vestiges de niveaux de sols (foyers et trous de poteaux) et de mobilier céramique et lithique tandis qu'une aire de galets chauffés, des trous de piquets et des restes, parfois calcinés, de végétaux et de faunes ont été reconnus au **41-43 rue du Bourbonnais** (Le Nézet-Célestin, Franc, 2000) attestant de la présence d'un probable site de rassemblement.

Les occupations du Néolithique Final (3500-2200/2150 av. J.-C.) sont elles aussi bien représentées dans la plaine de Vaise et particulièrement dans le quartier de Gorge-de-Loup (Lascoux, 1993 ; Bellon et al., 1997 ; Ramponi, Bellon, 2004 ; Hénon, 2005 ; Thirault, 2007). D'autres épandages de mobilier sont situés à proximité du secteur de Valmy et nous concernent plus directement. Ils sont localisés au **16-28 rue des Tuileries** (Rottier et al., 2007), au **33 rue Tissot** (Nourissat, Lalaï, 2001 ; Pl. 6, n° 8), au **23-25 rue du Bourbonnais/ZAC des Blanchisseries** (Rahatsöz, 1995) et au **41-43 rue du Bourbonnais/Villa Montel** (Le Nézet-Célestin et al., 1999). Plusieurs occupations en relation avec le phénomène campaniforme sont aussi reconnues en marge du secteur de Valmy au **41-43 rue du Bourbonnais/Villa Montel** (Le Nézet-Célestin et al., 1999 ; Le Nézet-Célestin, Franc, 2000) et au **18-24 rue Berjon** (Carrara, 2010). Il s'agit dans le premier cas d'un niveau de circulation associé à des céramiques isolées et dans le second d'un niveau anthropisé mêlant mobilier pré et protohistorique (Néolithique moyen, final et protohistorique).

2.2.2. Protohistoire (Âge des métaux)

L'âge du Bronze ancien est particulièrement bien représenté dans la plaine de Vaise via la découverte de vestiges d'habitats, de structures artisanales et d'un abondant mobilier céramique. Ces données révèlent la présence de communautés agro-pastorales bien établies (Liagre, 2017b).

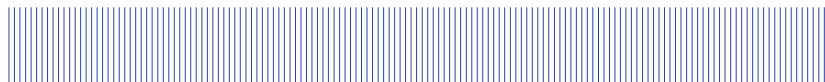


Concernant l'âge du Bronze ancien la fouille du boulevard périphérique nord a révélé un ensemble de silos associé à des bâtis formant des ensembles clôturés, qui ont fait l'objet de plusieurs publications (Jacquet et al., 1998 ; Vital, 2007). D'autres structures sont reconnues au nord du quartier de Gorge-de-Loup à l'**angle des rues Sergent Michel Berthet et Gorge-de-Loup** (Thévenin, Widlak, 1999) et dans le secteur de Valmy au **23-25 rue du Bourbonnais** (Rahatsöz, 1995) au **18-24 rue Berjon** (petit ensemble mobilier, voir Carrara, 2010) et au 25-27 rue des Tuileries où l'on observe la présence de niveaux de fréquentation de l'âge du Bronze ancien voire moyen associés à une fosse et plusieurs trous de poteaux (Liagre, 2017b ; 2017a). Alors que le mobilier Bronze moyen est le plus souvent présent sous forme résiduelle, y compris à Vaise, on note toutefois la découverte d'un petit ensemble de la fin du Bronze moyen/Bronze final au **16-28 rue des Tuileries** (Rottier et al., 2007) localisé à la frontière des quartiers de Vaise et Gorge-de-Loup. Les données sont bien plus abondantes pour le Bronze final et notamment les périodes 1 et 2a pour lesquelles une dizaine d'habitats sont reconnus à Lyon et majoritairement localisés dans la plaine de Vaise (Liagre, 2017a). Il reste cependant peu représenté dans le quartier de Vaise où seuls de maigres indices relatifs au *Bronze final 2a* ou *2b/3a* furent découverts à la limite sud du quartier **rue du Docteur Horand** (Bellon, 1991a ; Bellon et al., 1997).

Le premier âge du fer constitue l'horizon le mieux représenté dans la plaine de Vaise avec près de 35 découvertes recensées pour le *Hallstatt D2-D3* et le début du second âge du Fer (*La Tène A*) (Liagre, 2017a). Si l'ensemble de ces occupations couvre de manière hétérogène un secteur de près de 150 Ha, une concentration importante apparaît dans le secteur de Valmy et le quartier de Gorge-de-Loup. De nombreux sites de première importance sont localisés à quelques rues du diagnostic de la rue Nérard. Il s'agit des sites de la **rue du Docteur-Horand** (Bellon, 1991a ; 1992 ; 1994 ; 1994 ; Bellon et al., 1992 ; 1996 ; Thévenin, 1993 ; Bellon, Thévenin, 1994), de la **rue Sergent-Michel-Berthet** (Thévenin et al. 1999 ; Ramponi et Bellon 2004 ; Bellon et al. 2005a), de la **rue des Tuileries** (Rottier et al., 2007 ; Maza, 2009), de la **rue des Monts-d'or**, (Monin, Bertrand, 2008, Pl. 6, n° 6), du **11-13 rue Roquette** (Liagre, 2009 Pl. 6, n° 9) et plus encore de la **rue Marietton** (Monin et al., 1995 ; Ayala, Monin, 1996 Pl. 6, n° 4). Ces différents sites documentent « une vaste agglomération ouverte à vocation artisanale et commerciale » (Liagre, 2017a, p. 35) datée du début de la Tène.

Quelques structures funéraires sont reconnues à proximité de notre secteur d'étude, **rue du Mont d'Or** (Pl. 6, n° 6), avec la découverte d'une inhumation sous tumulus (Monin, Bertrand, 2008) démontrant la présence d'activités humaines lors de la fin du Hallstatt.

Seules une dizaine d'occupations du second âge du Fer sont reconnues dans la plaine de Vaise. Ce faible nombre d'occurrence pourrait s'expliquer par un arrêt de la sédimentation lors des VI^e et V^e s. av. J.-C. ayant entraîné une altération de ces niveaux stratigraphiques par des occupations postérieures tardo-laténienne et antique (Liagre, 2017a). Les occupations domestiques (le plus souvent matérialisées par la présence d'un système fossoyé, de fosses et ponctuellement par de possibles restes de banquets) sont localisées principalement dans le secteur et Valmy et à proximité, **rue du Bourbonnais** (Rahatsöz, 1995 ; Le Nézet-Célestin, Franc, 2000), **impasse Charavay** (Lascoux, 1993), **rue Marietton** (Monin et al., 1995 ; Frascione et al., 2001 ; 2001 ; Jacquet, 2004a ; 2006 ; Nourissat, Franc, 2008, Pl. 6, n° 4, 5 et 10), et **rue du Mont-d'Or** (Monin, Carrara, 2008, Pl. 6, n° 6). Enfin, un probable niveau de circulation protohistorique a pu être observé sur le site du **11 rue de Bourgogne** (Bellon, 2018, Pl. 6, n° 2) à proximité de notre opération, tandis qu'un petit lot de céramique non tournée « protohistorique » est observé au **18/24 rue Berjon** (associé à quelques éléments tournés qui pourraient renvoyer à la fin de l'âge

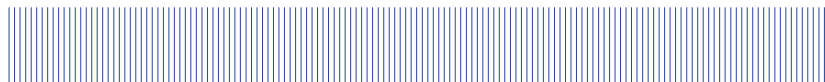


du Fer ou indiquer la présence d'éléments antiques sous une forme résiduelle cf. Bellon, 2017). D'autres indices pré/protohistoriques sont reconnus sur le site du **62 rue Marietton** (niveau d'occupation, trou de poteau, sablière et foyer ; Pl. 6, n° 10) mais ils n'ont pas pu être datés plus précisément (Carrara, 2012). On retiendra aussi la présence d'un possible fossé laténien au **10 rue de la Corderie** (Frascone, 2011, Pl. 6, n° 13) et d'une occupation protohistorique diffuse au **18/18 bis de la rue Chinard** (Bellon et al., 2005a, Pl. 6, n° 14).

2.2.3. Antiquité

L'occupation dispersée dans l'espace et le temps de la plaine de Vaise durant l'Antiquité en fait une zone suburbaine à l'occupation moins dense que celle de la presqu'île, de la colline Fourvière (cœur de la colonie) et de la pente de la Croix-Rousse (Liagre, 2017a). Plusieurs découvertes ont eu lieu au cœur du quartier de Gorge-de-Loup (Burnouf, 1985 ; 1987 ; Plassot, 1991) mais on note aussi la découverte de différentes structures le long d'une voie antique sur le site de la **ZAC Charavay** (Le Nézet-Célestin, 1993 ; Le Nézet-Célestin et al., 1995). Plusieurs *Villae* suburbaines sont datées entre les I^{er} et IV^e s. apr. J.-C. et trois d'entre elles se localisent au sud de notre opération, au niveau de la limite entre les quartiers de Vaise et de Gorge-de-Loup : **rue du Chapeau Rouge/ZAC Charavay** (Lascoux, 1993), **rue du Docteur-Horand** (Bellon, 1991a ; 1991b ; 1992 ; 1995 ; Bellon et al., 1992) et **rue du Bourbonnais** (Bellon et al., 2005b ; Hofmann et al., 2006a ; Hofmann, 2007). Un ensemble daté du Bas et Haut-Empire a pu être discriminé sur le site de la rue **Sergent-Michel-Berthet** « l'îlot Mas » (Jacquet, 2004b, Pl. 6, n° 1). Il s'agit principalement de plusieurs murs, de fossés et de fosses, ces dernières ayant livrées un mobilier caractéristique (Dressel 20 notamment) mais aussi d'un bassin hydraulique. Une chaussée et plusieurs trous de poteaux (Frascone, Pichon, 2002) ainsi qu'une hypothétique voie secondaire (Hofmann et al., 2006b), située au **21-23 rue de la Corderie** (Pl. 6, n° 12), sont aussi rattachés à l'Antiquité mais sans plus de précision. On note la présence au **62 rue Marietton** (Pl. 6, n° 10) d'un foyer antérieur au IV^e s. apr. J.-C. (Carrara, 2012) et d'un probable niveau d'occupation antique au **15 rue de la Corderie** (Frascone, Pichon, 2002, Pl. 6, n° 11). Un petit ensemble de fosses antiques est localisé au **40 rue Bourgogne** (Jacquet et al., 2003, Pl. 6, n° 15). Finalement un unique trou de poteau, isolé et associé à 13 galets, a été mis en évidence sur le site du **11 rue de Bourgogne** et daté de cette même période (Bellon, 2018, Pl. 6, n° 2).

Régulièrement installées à proximité des axes de circulations, on retiendra aussi la présence de structures funéraires sur plusieurs sites du quartier de Vaise aux marges du secteur de Valmy, **rue Sergent Michel Berthet** avec notamment une hypothèse de mausolée disparu, (Ramponi, Bellon, 2004 ; Bellon, Nourissat, 2005) et des incinérations **rue du Docteur-Horand** (Bellon, 1991a ; 1991b ; 1992 ; 1995 ; Bellon et al., 1992). Au cœur du secteur de Valmy on retiendra en particulier la présence d'aménagements funéraires le long d'une voie antique, rue de Bourgogne (Monin, 2007, Pl. 6, n° 3), alors qu'une importante zone funéraire dont la taille s'accroît lors des III^e et VII^e s. apr. J.-C. prend place sur la **place Valmy** elle-même (Le Nézet-Célestin, 1993 ; Le Nézet-Célestin et al., 1995, Pl. XX, n° 7). Finalement un ensemble, relativement important, de sépultures a aussi été découvert rue **Sergent-Michel-Berthet** « l'îlot Mas » (Jacquet, 2004b, Pl. 6, n° 1). Il s'agit dans ce dernier cas de sépultures à incinération associées à des vases ossuaires, parfois eux-mêmes associés à un petit dépôt de mobilier (balsamaire en verre, pot en verre, fragments de tissu, etc.).



2.2.4. Moyen Âge

Dans le quartier de Vaise le Haut Moyen Âge est marqué par la présence récurrente de structures légères pour l'habitat attestée sur le site l'**Impasse Charavay** (Lascoux, 1993) et sur le site de l'**échangeur de Vaise** pour le X^e-XI^e s. (Vermeulen, 1993a ; 1993b ; 1993c ; 1993d ; Vermeulen, Franc, 1993). Plusieurs ensembles funéraires sont reconnus et datés du VI^e au VIII^e s. apr. J.-C. au sud du secteur de Valmy au **47 rue du Chapeau-Rouge** (Bouvier, 2000) et en son cœur comme l'atteste la mise au jour de deux zones funéraires implantées sur la **place Valmy** (Le Nézet-Célestin, 1993 ; Le Nézet-Célestin et al., 1995, Pl. 6, n° 7).

Plusieurs occupations relatives au Moyen Âge central se localisent au sud de la place Valmy sur les sites de la **rue des Tuileries** avec un four de potier du X^e s. des aménagements de berge des IX^e, X^e et XII^e s. et un chemin reliant le pont Tournay au pont de Vaise, daté entre le XII^e et XIV^e s. (Rottier et al., 2007 ; Maza, 2009) ; **rue du Docteur-Horand** avec une zone artisanale datée des XII^e-XIV^e s. (Bellon, 1992 ; Bellon et al., 1992) et **rue du Bourbonnais** avec un probable d'un moulin hydraulique dans le secteur (Rahatsöz, 1995 ; Le Nézet-Célestin, Franc, 2000). Plus au nord, on retiendra la découverte d'une occupation mal caractérisée sur le site de l'**échangeur de Vaise** (Vermeulen, Franc, 1993) datée entre les XI^e et le XIV^e s. Les indices concernant le bas Moyen Âge demeurent rares et sont absents du secteur de Valmy et plus généralement du quartier de Vaise. On note enfin la découverte d'éléments lapidaires lors de la destruction d'un immeuble au **9 rue Roquette** (Auclair, 1993, Pl. 6, n° 16).

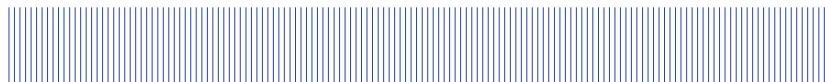
2.3. Projet et méthodes (EH)

2.3.1. Problématiques

La prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive adressé au 15 rue Nérard 69009 Lyon est motivée par le projet de construction d'une école maternelle dans un secteur à forte présomption archéologique. Parmi les sites connus les plus proches de ce tènement on compte :

- À 125 m au sud-ouest, le site du 11 rue de Bourgogne où ont été mis en évidence deux fosses (alti. sup. 167,20 m NGF) datées de l'âge du Bronze (Bellon, 2018, Pl. 6, n° 2).
- À 200 m à l'est, le site du 62 rue Marietton (Pl. 6, n° 10) a livré d'autres indices pré/protohistoriques niveau d'occupation : trou de poteau, sablière et foyer (entre 166,46 et 167,06 m NGF) bien qu'ils n'aient pas pu être datés plus précisément (Carrara, 2012).
- À 75 mètres au nord, on retiendra en particulier la présence d'aménagements funéraires incinérations et inhumations (entre 165 et 167 m NGF) disposées le long voie antique dite « de l'Océan » (166 m NGF) sur le site du 32 rue de Bourgogne (Monin, 2007, Pl. 6, n° 3)

Par conséquent, le présent diagnostic s'insère entre un axe de circulation antique majeur au nord dont la mise en place remonte à l'époque augustéenne (réseau d'Agrippa) et un ensemble de sites protohistoriques au sud à l'est et à l'ouest. Néanmoins, ce secteur témoigne jusqu'à présent d'une fréquentation relativement ténue comme l'attestent un certain nombre de sondages négatifs réalisés à proximité de l'emprise (Pl. 6). Par ailleurs, cet espace connaît une morphogenèse induite par les dynamiques fluviales de la Saône et potentiellement de certains de ses affluents (ruisseau des Gorges, Pl. 5).



2.3.2. Mise en œuvre des sondages

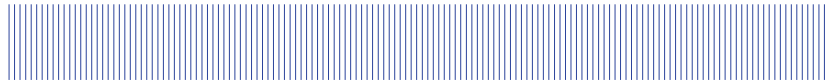
Le diagnostic archéologique prend place sur un terrain précédemment occupé par un immeuble abritant un EPHAD mais le bâtiment était arasé lors de notre arrivée novembre 2020. La parcelle recelait cependant les murs et la dalle du sous-sol de la construction qui s'élevaient initialement au centre de la parcelle. Les plans du projet d'école à construire ne sont pas arrêtés mais ils ne comprendront qu'un étage de sous-sol ce qui permet d'établir une profondeur d'investigation maximale aux alentours de 164,60 m NGF soit 3 mètres plus bas que le terrain actuel. Le projet inclue maintien de la végétation (notamment un peuplier) en place et cette contrainte est doublée par la présence de sols potentiellement pollués aux métaux lourds et aux hydrocarbures (EODD ingénieurs conseils 2019) aux alentours d'une ancienne cuve à fuel. Trois sondages ont été entrepris depuis le niveau de circulation actuel (autour de 167,60 m NGF) jusqu'à 3 m de profondeur. Ils représentent 11 % de l'assiette totale du projet (1 608 m²). Aucun vestige n'a été mis au jour bien que des traces évoquent un chablis brûlé au sein de niveaux alluviaux.

Les trois sondages ont été terrassés à l'aide d'une pelle mécanique de 15 tonnes munie d'un godet de curage de 1,80 m de largeur monté en rétro. Le sondage n° 2 a pris place sous une dalle du sous-sol (altitude supérieure 165,90 m NGF) d'une ancienne construction déjà arasée lors de notre venue. Les sondages un et deux ont été aménagés d'un palier intermédiaire (banquette périphérique d'1 m env. de largeur établie à 1,30/1,50 m de profondeur selon la tenue des sédiments) permettant d'atteindre les 3 m de profondeur maximum tout en respectant les normes de sécurité (Pl. 3). Durant la phase terrain, les sondages ouverts ont été balisés et mis en sécurité par l'implantation de rubans de signalisation sur fers à béton et par la fermeture sécurisée de l'accès à la parcelle. Les trois sondages ont tous été rebouchés durant la phase terrain à l'issue des observations et enregistrements archéologiques. Précaution avait été prise au préalable de séparer les débris d'éléments bétonnés des sédiments lesquels ont été privilégiés pour ce faire.

L'implantation des sondages a été réalisée en regard des contraintes effectives du terrain : cuve à fuel, ligne électrique aérienne, arbres, base vie et sous-sol conservé du bâtiment arasé avant notre venue. Si la zone de risque majeur liée à la présence de composés chimiques nocifs a été évitée (zone potentiellement polluée aux hydrocarbures aromatiques polycycliques aux abords de l'ancienne cuve à fuel - Pl. 3), la mise en œuvre du sondage n° 2 a toutefois mis en évidence des poches d'hydrocarbures que le diagnostic pollution préalable n'était pas mesure de percevoir.

Durant la phase terrain, les sondages ouverts ont été balisés et mis en sécurité par l'implantation de rubans de signalisation sur fers à béton et par la fermeture sécurisée de l'accès à la parcelle. Les trois sondages ont tous été rebouchés durant la phase terrain à l'issue des observations et enregistrements archéologiques. Lors de notre présence sur le terrain en plus des sondages archéologiques nous avons réalisé une surveillance continue lors de la conduite (Pl. 9):

- De quatre sondages géotechniques ponctuels destinés à reconnaître la puissance des fondations des bâtiments adjacents.
- De deux sondages géotechniques ponctuels destinés à réaliser des tests d'infiltrométrie.
- De cinq excavations techniques destinés à permettre la démolition du mur ouest du sous-sol du bâtiment.



Tous les sondages ont tous été rebouchés durant la phase terrain à l'issue des observations et des enregistrements archéologiques. Précaution avait été prise au préalable de séparer les débris d'éléments bétonnés des sédiments, lesquels ont été privilégiés pour ce faire.

2.3.3. Enregistrement et traitement des données archéologiques

L'enregistrement stratigraphique a été archivé sur des fiches US. La liste et la description de ces dernières figurent en inventaire à la fin de ce volume. Leur numérotation est continue et des équivalences d'un sondage à un autre sont proposées sur le diagramme stratigraphique (Pl. 10) et en inventaire. Des coupes stratigraphiques ou de simples logs ont été relevées au 1/20 dans les sondages 1 et 3 (Pl. 3, 11 à 14).

L'intégralité des observations associée à l'inventaire des informations graphiques, photographiques et textuelles recueillies figurent dans le présent rapport sous la forme d'un texte rendant compte des résultats du diagnostic, de planches d'illustrations au format natif Illustrator (photographies, mises au net) et Qgis (cartographies) et d'inventaire au format natif Excel (.xlsx).

Seul le sondage n° 2 n'a pas fait l'objet de relevé stratigraphique en raison de l'absence de vestiges et de la présence d'une seule et unique unité stratigraphique sur la profondeur d'investigation prévue. Malgré l'absence de vestiges du mobilier céramique a été collecté dans différents horizons, cependant les datations des horizons qu'ils suggèrent demeurent des hypothèses en regard de la faiblesse numérique du mobilier découvert (voir étude CM et JR). Les restes de faune sont quant eux anecdotiques (cf. Inventaire réalisé) tandis que l'analyse des prélèvements sédimentaires (non conservés) renseigne la base de données des géomorphologique.

3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

3.1. Sondage n° 1 (EH)

Localisation :	à l'ouest de la parcelle, vers la rue Tissot et est à cheval sur les deux parcelles (BI19 et BI20).		
Dimensions :	10,8 m x 5,6 m	Surface à l'ouverture :	64 m ²
Altimétrie NGF - Ouverture :	167,61 m	Prof. du sondage :	3,06 m
Fond de sondage :	164,55 m		
Présence de structures archéologiques : Négative			
Type(s) de vestige(s) : Aucun vestige archéologique – un éventuel chablis brûlé			
Planches en lien : Pl. 3, 9 à 12, 15			

Le sondage n° 1 est localisé à l'ouest de la parcelle, vers la rue Tissot et est à cheval sur les deux parcelles (BI19 et BI20). La base de la stratigraphie débute par une séquence l'US 107 (164,55 à 164,95 m NGF) composée d'une argile faiblement sablo-graveleuse, brunâtre, très massive, à mouchetis et zébrures d'oxydo-réduction caractéristiques d'une nature hydromorphe. Peu anthropisé cet horizon n'a livré qu'un unique élément de panse pouvant être rattaché de manière très générale aux périodes pré et protohistoriques (cf. § 4.1) malgré la présence intrusive de TCA antique (cf. § 4.2). Cette US se poursuit au-delà du fond de sondage (164,55 m NGF). Quatre formes irrégulières (US 108, 109, 110 et 111) sont apparues (164,90 m NGF) en limite sud-ouest du palier inférieur du sondage. Enregistrées individuellement lors de leur apparition (F09, F110 et F110), ces formes s'interpénètrent et forment un ensemble unique. De forme irrégulière, l'ensemble présente un contour polylobé. Le pourtour est marqué par la présence d'un sédiment charbonneux d'une dizaine de centimètre de large, tandis qu'au centre se trouve un sédiment argilo-graveleux grisâtre très induré. Aucune de ces US n'a livré de matériel, mais un prélèvement de charbon a été effectué dans l'US 108 (cf. § 3.4) afin d'établir une date C14. Au-dessus se positionne l'US 106, une argile limoneuse brunâtre, massive (165,20 m -164,95 m NGF) vestiges d'un marais potentiel, matérialisé par un paléosol dont les rares tessons de céramiques suggèrent une datation entre le Bronze moyen au Bronze final (cf. § 4.1). Il est recouvert l'US 105 (165,20 à 165,50 m NGF) soit un niveau de limons argileux non anthropisés, bruns à jaunâtres et zébrés de glosses verticales. Ce niveau est surmonté par l'US 103-104 (166,30 à 165,50 m NGF) formée d'un limon brun clair à « jaunâtre » encore très massif et stérile. C'est l'US 103 - 104. Bien que la céramique soit diffuse dans cet horizon, la présence de redondante de fragments de TCA antique et de tessons de la même période incline à voir les tessons rattachables à la période protohistorique (Bronze moyen) et le matériel contemporain comme des éléments résiduels et intrusifs (cf. § 4.1 et 4.2). Plus haut se trouve l'US 102 (166,80 à 166,65 m NGF) composée d'un limon brun clair et massif, peut-être assombrie par le « délavement » de la terre végétale (US 101 -167.25 à 166,80 m NGF) sans doute d'origine majoritairement naturelle. Quelques fonds de fosses de plantation ouvertes se dessinent à la base de l'US 102. La stratigraphie s'achève par un remblai caillouteux contemporain (167,60 à 167,25 m NGF) au sommet duquel une couche de « gore » (10 cm) est conservée.



3.2. Sondage n° 2 (EH)

Localisation :	Au centre de la parcelle, dans l’emprise de la cave du bâtiment démoli		
Dimensions :	18,4 m x 3,1 m	Surface à l’ouverture :	64 m²
Altimétrie NGF - Ouverture :	165,5 m	Prof. du sondage : 1 m	
Fond de sondage :	164,5 m		
Présence de structures archéologiques : Négative			
Type(s) de vestige(s) : Aucun vestige archéologique			
Planches en lien : Pl. 3, 9, 10, 16, 17			

Le sondage n° 2 est localisé au centre de la parcelle (BI20) dans l'emprise de la cave conservée du bâtiment démoli. Ce sondage a été réalisé sous la dalle conservée (altitude moyenne : 165.90 m NGF) après la démolition sous surveillance d'un archéologue de ladite dalle. L'excavation proprement dite a été menée entre 165,50 m NGF et 164,50 m NGF et n'a révélé qu'une seule strate de sédiment (US 201). Cette dernière évoque nettement l'horizon matérialisant un contexte marécageux (cf. § 3.4) observé dans le sondage n° 1 (US 106). Il ne s'en détache que l'absence quasi-totale de tessons de céramique, les rares fragments aperçus se désagrégeant lors de la collecte.

3.3. Sondage n° 3 (EH)

Localisation :	À l'est de la parcelle, en bordure de la rue Nérard		
Dimensions :	9 m (max) x 5,5 m (max)	Surface à l'ouverture :	49 m²
Altimétrie NGF - Ouverture : 168,1 m		Prof. du sondage : 3,16 m	
Fond de sondage : 165,06 m			
Présence de structures archéologiques : Négative			
Type(s) de vestige(s) : murs contemporains (en moellons de pierre dorée)			
Planches en lien : Pl. 3, 9, 10, 13, 14, 18			

Le sondage n° 3 est localisé à l'est de la parcelle (BI20) et de l'emprise de la cave conservée du bâtiment démoli, en bordure de la rue Nérard. La base de la stratigraphie débute par une séquence composée d'une argile faiblement sablo-graveleuse, brunâtre, très massive, de nature hydromorphe (US 310 et 307-164,90 à 165,30 m NGF) ne recelant pas d'artefact mais évoquant par son aspect l'US 106 observée dans le sondage n°1. Au-dessus se positionne l'US 306, composée d'une argile limoneuse brunâtre, massive dotée de moirures jaunâtres verticales (165,30 m à 165,60 m NGF). Ce niveau est recouvert l'US 305 (165,60 à 166 m NGF) formée d'un limon brun clair à « jaunâtre » encore très massif et stérile. Au sein des US 305/306 la présence de redondante de fragments de TCA antique incite à voir le tesson de la période protohistorique et le matériel contemporain comme des éléments résiduel et intrusifs (cf. § 4.1 et 4.2), d'autant plus que son faciès le rapproche des US 103 et 104 considérés comme antiques. L'US 304 (166 à 166,10 m NGF) composée de limon sableux rougeâtre scelle ce niveau. Une couche de limon argileux faiblement anthropisé (US 303 – 166,10 à 166,50 m NGF) recouvre l'ensemble et est fossilisée par deux remblais récents successifs (US 301/302 -166,50 à 168,1 m NGF) aux inclusions disparates (béton, ferraille, plastique).

Deux murs jointifs (MR308 et MR309) constitués d'assises de moellons calcaires (« pierre dorée ») liés avec un mortier de chaux compact ont été mis au jour sous le remblai (US 302). Le premier mur MR308



est orienté sud-est/nord-ouest et présente une largeur de 65 cm et une hauteur conservée de 1,4 m. Mis au jour sur une longueur de 3,8 m, son extrémité nord-ouest disparaît dans la berme, tandis qu'au sud-est le second mur (MR309) s'appuie contre lui formant un retour. Ce second mur (MR309) moins bien conservé (1,1 m de hauteur) est de facture similaire (largeur, composants) et son extrémité sud dans la berme. L'espace délimité.

3.4. Excavations techniques et sondages géotechniques

Lors des travaux, avec l'accord du SRA Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons exercé une surveillance lors de plusieurs excavations à vocation technique et non archéologique :

- Des sondages à la pelle mécanique le long des murs périphériques formant la paroi occidentale du bâtiment arasé (en grisé - Pl. 9).
- Des sondages géotechniques destinés à reconnaître les fondations des bâtiments adjacents au Nord et au Sud (symbole étoilé rouge - Pl. 9).
- Des sondages géotechniques destinés à tester les capacités d'infiltration du sédiment (symbole étoilé bleu - Pl. 9).

Le déroulement de ces travaux a été intégralement suivi par un archéologue qui s'est assuré de l'absence de vestiges et/ou de matériel archéologique. Bien que conduites dans des conditions météorologiques difficiles (pluie persistante) aucune de ces interventions n'a livré vestiges ou de mobilier archéologique.

3.5. Analyse sédimentaire (SG)

Seul le sondage 1, est ici documenté (Pl. 11, 12, 15, 19), les sondages n° 2 et 3 n'étant pas intéressants d'un point de vue géomorphologique.

Description

La stratigraphie débute par des remblais plus ou moins caillouteux (galets), sans doute actuels / contemporains, épais d'environ 30 cm, et situés entre 167,70 et 167,20 m NGF (US 0, Pl. 12). Le sommet de ces remblais consiste en une couche de « gore » épaisse d'une dizaine de centimètres. Ces remblais recouvrent un niveau de « terre végétale », très limoneux et organique (brun foncé). C'est l'US 101, épaisse en moyenne de 30 cm, dont la base se situe vers 166,80 m NGF. Quelques fonds de fosses (de plantation sans doute) se dessinent à la base de cette US. Cette terre végétale, sans doute d'origine majoritairement naturelle, coiffe un limon brun clair et massif, peut-être assombri par le « délavage » de la susdite terre. Il est d'origine naturelle (alluvions de débordement ?). La base de ce niveau US 102, stérile en structure et en matériel archéologique, est à 166,40 m NGF. Il recouvre un limon brun clair à « jaunâtre » encore très massif, et épais d'environ 80 cm, observé jusqu'à ± 165,50 m NGF. C'est l'US 103 - 104. La très rare céramique qu'il contenait s'étale chronologiquement du Bronze moyen à l'antiquité (cf. § 4.1 et 4.2). Ce niveau passe progressivement à des limons argileux un peu plus sombres et zébrés de glosses verticales, l'US 105, stérile, dont la base se situe vers 165,20 m NGF. On atteint



ensuite un horizon bien distinct, l'US 106, une argile limoneuse brunâtre, massive, épaisse d'environ 25 cm, et repérée jusque vers 164,95 m NGF. La rare céramique qui y a été trouvée suggère une datation entre le Bronze moyen au Bronze final (cf. § 4.1 et 4.2). Ces sédiments coiffent le niveau sur lequel nous nous sommes arrêtés, l'US 107, une argile très faiblement sablo-graveleuse, brunâtre, très massive, à nombreux mouchetages et zébrures d'oxydo-réduction (hydromorphie), qui a été repérée jusqu'à 164,55 m NGF (fond de sondage). Notons que quatre anomalies du terrain sont apparues dès les tous premiers centimètres de l'US 107, soit entre 164,80 et 164,90 m NGF, dans laquelle elles s'enfoncent verticalement. Il s'agit des US 108, 109, 110 et 111, de formes irrégulières, grossièrement circulaires (en plan), à pourtour charbonneux d'une dizaine de centimètre de large et centre argilo-graveleux grisâtre nettement induré (beaucoup plus que l'encaissant US 107), aux niveaux d'ouvertures peu nets, et se développant sur une longueur totale de $\pm 2,5$ m pour une largeur de 1,1 à 1,2 m. Ni la taille réelle ni la profondeur de ces anomalies ne sont connues du fait de leur position en limite (en profondeur comme en extension) de sondage. Un charbon de bois prélevé dans la partie charbonneuse de l'US 108 est en cours de datation.

Interprétation (US 106, 107, 108, 109, 110 et 111)

L'US 106 semble être un paléosol peut-être d'origine tourbeuse. Sa couleur sombre résulterait d'un enrichissement en matière organique elle-même due à l'installation d'un couvert végétal (pédogenèse). On serait peut-être sur un ancien marais tourbeux. Les US 107, 108, 109, 110 et 111 correspondraient au négatif d'une ou de souches d'arbre, dont le niveau d'ouverture devait se situer dans 106, et brûlée sur place, d'où la présence des auréoles charbonneuses. La couleur grise de la partie centrale des auréoles résulterait alors de la présence de cendres, ce qui indiquerait une combustion plus complète de la partie centrale du bois que de l'extérieur (car celui-ci est au contact de la terre ? -Je remercie Odile Franc pour les échanges que nous avons eu à propos de cette forme de terrain.). Ces formes présentent en tous cas une morphologie très comparable à celle des huit à neuf chablis qui ont été identifiés au 31 rue Gorges de Loup : dessins arrondis à circonvolutions, comblement grisâtre, niveaux d'ouvertures peu nets (Thirault, 2007, p. 107). Les éléments chronologiques sont aussi assez comparables puisque les chablis du 31 rue Gorges de Loup sont datés du Bronze final. On pourrait in fine être en présence de formes significatives d'un défrichement par brûlis, sachant qu'« à l'âge du Bronze, à Lyon, les enregistrements polliniques témoignent de défrichements liés à une exploitation modérée du milieu forestier et à la mise en culture de nouvelles terres » (Franc, 2016, p. 81). Au 16-18 rue des Tuileries et au 2 rue de la Fraternelle, deux sites situés, comme l'est le nôtre, dans la plaine de Vaise proprement dite, les indices de déboisement apparaissent dès le Bronze ancien, les premières cultures céréalières apparaissent au Bronze moyen, et au bronze final, le taux du couvert arboré atteint seulement 20 % (Franc, 2016, p. 81). Notons que l'hypothèse que la souche étudiée ait été incendiée naturellement et non pas au cours d'un défrichement n'est pas exclue puisque de tels feux peuvent être causés par la canicule. Ainsi en 1762 « le marais qu'on nomme les Échets ayant été desséché, la terre s'est enflammée, et le feu s'est prolongé dans un grand espace de terrain. [...] les terres qui se sont enflammées étaient vraisemblablement des fondrières, ou espèces de tourbes composées de détriments de végétaux combustibles par nature » (Anonyme, 1828, p. 196).



4. ÉTUDES SPÉCIALISÉES

4.1. Le mobilier céramique protohistorique (JR)

Sondage n° 1 :

L'essentiel du mobilier céramique est issu de ce premier sondage et le mobilier pré/protohistorique se concentre exclusivement au sein des US 104, 105, 106 et 107.

Au sein de l'US 104 (Pl. 20, n° 3) on observe une majorité de cuissons oxydantes (4 dont 2 éléments recollés et 1 unique cuisson réductrice). Parmi ces éléments, on note la présence d'un bord de section arrondi (Pl. 20, n° 1) dont la morphologie particulièrement ubiquiste ne permet qu'une datation élargie, protohistorique. Un troisième tesson, de facture proche, pourrait appartenir à ce même récipient. La pâte de ces éléments comprend des inclusions majoritairement micro et millimétriques, il s'agit en particulier de mica (majoritaire) de quartz et d'une roche noire indéterminée.

Bien que sa granulométrie diffère, un autre élément retrouvé au sein de cette US peut être rapproché de cette composition. Il s'agit d'un élément altéré présentant une épaisseur plus importante et une texture sableuse. La présence abondante de mica dans la pâte, tout comme l'épaisseur (1,2 cm conservés) de la pièce, pourrait évoquer certaines amphores et notamment les productions massaliètes de l'âge du Fer. Néanmoins la texture de la pâte, sableuse, et son aspect en surface se distinguent assez nettement de ces productions. On note enfin la présence de possibles oxydes ferreux dans la pâte.

Un dernier élément, mis au jour au sein de cette US, se distingue des productions précédentes en raison de sa teinte sombre. Ce fragment de panse isolé est caractérisé par de nombreuses inclusions (micro et millimétriques) de quartz et dans une moindre mesure d'éléments calcaires, tandis que le mica est ici présent dans des proportions moindres.

Les US 105 et 106 (Pl. 20, n° 4) livrent aussi un petit ensemble de 3 éléments de panse isolés. Il s'agit dans le premier cas d'un tesson semi grossier à cuisson oxydante, comportant un grand nombre d'éléments de dégraissant dominés par les calcaires et les quartzs. Deux autres fragments s'en distinguent par une cuisson oxydo-réductrice, une présence de dégraissant moindre et la présence plus importante de mica dans la pâte. Le dernier élément découvert au sein de cette US est un élément de terre cuite, roulé et particulièrement difficile à caractériser. De nouveau, seule une datation protohistorique au sens général peut-être proposée.

L'ensemble issu de l'US 106 (Pl. 20, n° 2 et 5 ; NR = 10) semble relativement homogène et se caractérise par des pâtes brunes à rougeâtres et par la présence de nombreuses inclusions millimétriques de quartz (et dans une moindre de calcaire et mica). Les surfaces les mieux conservées permettent d'envisager des finitions par lissage.

Parmi ces éléments, on note la présence d'un élément caréné orné d'une ligne d'impressions triangulaires localisée juste au-dessus de la carène. Bien que relativement ubiquiste, ce motif demeure peu présent avant le Bronze moyen où il est alors particulièrement bien représenté au sein de la culture des Duffait (Gomez de Sotto, 1995) dans le Centre-Ouest de la France. Simplement imprimé ou produit par excision/impression, ce décor reconnu jusque Vix (Bardet, 2009) reste très bien représenté lors de



l'âge du Bronze final et au début de l'âge du fer sur des formes originaires de la basse vallée du Rhône notamment (Bardet, 2009). Une datation tardive semble cependant peu probable au regard de la pâte qui nous oriente davantage vers la protohistoire ancienne et le Bronze moyen et final notamment. Les éléments de cette US sont de facture semi-grossière à l'exception d'un élément de facture grossière.

Un unique élément semi-grossier issu d'une cuisson majoritairement réductrice et présentant des inclusions (micro et millimétriques) de mica, quartz et calcaire est associé à l'US 107 (Pl. 20, n° 6). On note, de nouveau, la présence d'une inclusion isolée d'oxyde ferreux. Il s'agit d'un fragment de panse pouvant être rattaché de manière très générale aux périodes pré et protohistoriques. La partie interne bien conservée laisse deviner la mise en œuvre d'un lissage investi lors des étapes de finitions.

Sondage n° 2 : Aucun mobilier extrait.

Sondage n° 3 :

Un unique tesson pré et protohistorique, issu de l'US 305/306 (Pl. 20, n° 7), est reconnu au sein du sondage n° 3. Ses altérations et son aspect roulé limitent toute tentative d'interprétation chronologique. Cet élément de facture semi-grossière présente une coloration caractéristique d'une cuisson réductrice puis oxydante et des inclusions de quartz, mica (dont mica noir), calcaire ainsi que d'une roche noire.

4.2. Le mobilier céramique des périodes historiques (CM)

Douze tessons de céramique ont été collectés au cours du diagnostic. Trois fragments roulés provenant des US 104 et 305/306 correspondent probablement à du mobilier antique (et éventuellement protohistorique pour un fragment). Les huit tessons mis au jour dans les US 101/103 sont les reliefs de vases datant de la période contemporaine, plus « précisément » du XIX^e s. (faïence fine, céramique kaolinitique glaçurée).

Des fragments de TCA roulés – antiques a priori – ont également été observés dans les US 104, 107, 305 et 306.



5. SYNTHÈSE (ÉH)

Le site présente une stratigraphie plutôt homogène, dans les trois sondages. À la base de la séquence, un niveau de limons argileux (US 107, 106 et 306, 307,310) particulièrement hydromorphe. On soulignera la nature particulière du dépôt (US 106) observé dans le sondage n° 1 qui évoque un contexte tourbeux et donc un marais potentiel. On trouve d'ailleurs deux faciès perçus comme similaires (US 201 et 306) dans les autres sondages. La fréquentation des lieux, connue par les sites adjacents est traduite ici que par la présence diffuse de céramique antique et de céramique protohistorique et antique paraît cohérente avec le contexte archéologique aux alentours immédiats de cette opération comme les sites pré/protohistoriques du 11 rue de Bourgogne (Bellon, 2018) et du 62 rue Marietton (Carrara, 2012) au sud-ouest et à l'est, la zone funéraire antique bordant la voie dite « de l'Océan » au 32 rue de Bourgogne (Monin, 2007, Pl. 6, n° 3). Malgré ces indices fugaces, l'absence de structure anthropique ne permet pas de mettre en évidence une occupation dans l'emprise du diagnostic pour ces périodes. Deux maçonneries en moellons de pierre dorée liés au mortier (MR308 et MR309) ont été reconnues. Ces murs délimitaient vraisemblablement une cave (comblée récemment) dont si l'on en croit les plans du quartier, nous pouvons estimer la construction entre 1863 et 1880 (Pl. 7 et 8) et la disparition postérieure à 1948.

L'approche paléoenvironnementale apparaît plus porteuse : la partie ouest du terrain recelait un chablis incendié (US 108 à 111) dont la morphologie évoquent ceux identifiés au sud sur le site du 31 rue Gorges de Loup (Thirault, 2007, p. 107). Datés du Bronze final les chablis du site de Gorges de Loup peuvent donc vraisemblablement offrir un parallèle à notre découverte. Il est tentant de voir là des formes témoignant d'un défrichement par brûlis, puisque l'on a pu établir qu'à Lyon durant le Bronze Final le taux du couvert arboré atteignait seulement 20% du territoire (Franc, 2016, p. 81). Si l'hypothèse est alléchante, d'une part elle ne tient cependant pas compte de l'existence d'incendies non intentionnels dans des milieux traditionnels humides comme le souligne S. Gaillot (cf. § 3.4) ; d'autre part nos datations reposent sur un très faible nombre de tessons. C'est pour pallier à cette incertitude qu'un prélèvement de charbon a été effectué dans le chablis (US 108) afin d'établir une datation radio-carbone. Si les résultats ne sont pas disponibles dans le cadre de ce rapport au regard des délais de remise du document, nous espérons qu'ils apporteront un élément supplémentaire à la compréhension de l'évolution du paléoenvironnement Vaisois durant les âges des métaux.



6. BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1828, *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, Lyon.
- AUCLAIR P.-H., 1993, *Dossier dessins d'éléments architecturaux de l'abbaye de l'Ile-Barbe, récupérés lors de la démolition d'un immeuble 9 rue Roquette, Lyon 9e*, Rapport de surveillance archéologique de travaux, DRAC SRA Rhône-Alpes, Lyon, 20 planches.
- AYALA G. et MONIN M., 1996, « Un nouveau site d'occupation de la transition du 1er au 2e Age du Fer en plaine alluviale de Vaise (Lyon 9e) », 47, p. 47-66.
- BARDET D., 2009, « Les vaisseliers céramiques protohistoriques (Bronze final IIIb, Hallstatt D et La Tène C/D). Classification typologique et caractérisation chronologique », dans *La céramique hallstattienne: approches typologique et chrono-culturelle: acte du colloque international de Dijon, 21-22 novembre 2006*, Edition U., Dijon, Editions universitaires de Dijon, coll. « Art, archéologie & patrimoine », p. 69-152.
- BELLON C., 1991a, *9 rue du Docteur Horand, Lots 1 et 2 (Horand I), Lyon 9e*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-DAH Rhône-Alpes, Lyon, 24 p., 17 ill.
- BELLON C., 1991b, *9 rue du Docteur Horand, Lots 1 et 2 (Horand I), Lyon 9e*, Rapport de fouille de sauvetage programmé, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 78 p., 44 ill.
- BELLON C., 1992, *9 rue du Docteur Horand, Lot 5 (Horand II), Lyon 9e*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 17 p., 17 ill.
- BELLON C. et al., 1992, « Nouvelles découvertes de l'Age du Fer à Lyon-Vaise (Rhône) : le site de la rue du Docteur Horand », 43, 2, p. 269-292.
- BELLON C., 1994, *9 rue du Docteur Horand (Horand IV), Lyon 9e*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 19 p., 13 ill.
- BELLON C., 1995, *9 rue du Docteur Horand, Lot 4 (Horand IV), Lyon 9e*, Document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 41 p., 37 ill.
- BELLON C. et al., 1996, *9 rue du Docteur Horand (nouvelle rue du 3 septembre 1944), Lot 3, la Croix des Platanes (Horand III), Lyon 9e*, Document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 150 p., 47 fig., 19 pl.
- BELLON C. et al., 1997, *2-6 rue de la Fraternelle, 29-31 rue Gorge-de-Loup, Lyon 9e*, Document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 44 p., 33 fig., annexes.
- BELLON C. et al., 2005a, *18-18bis rue Chinard, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 9 p., 6 fig., 2 tabl.
- BELLON C. et al., 2005b, *105 rue du Bourbonnais, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 17 p., 18 fig.
- BELLON C., 2017, *24 rue Berjon, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Bron, 66 p., 13 fig.



BELLON C. (dir.), 2018, *11 rue de Bourgogne, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Bron, 72 p.

BELLON C. et NOURISSAT S., 2005, *24-34 rue Sergent Michel Berthet, Berthet II*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, vol. 1, textes et annexes, 443 p., 2, figures, 144 p.

BELLON C. et THÉVENIN É., 1994, *2-6 rue de la Fraternelle, passage Gorge-de-Loup, Lyon 9e*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 17 p., 15 ill.

BOUVIER A. (dir.), 2000, *47 rue du Chapeau Rouge, Lyon 9e*, Document final de synthèse de fouille préventive, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 122 p. et annexes 151 p., 2, 96 fig.

BURNOUF J., 1985, — *Rapport d'activité de l'équipe de recherche chargée des travaux de fouilles archéologiques préalables à la construction de la ligne D du métro de Lyon*, DAH Rhône-Alpes, SEMALY, Lyon.

BURNOUF J., 1987, *Rapport d'activité de l'équipe de recherche chargée des travaux de fouilles archéologiques préalables à la construction de la ligne D du métro de Lyon. Rapport de synthèse sur les campagnes de fouilles du site de Gorge de Loup : 1985-1987.*, DAH Rhône-Alpes, SEMALY, Lyon.

CARRARA S., 2010, *18-24 rue Berjon, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte et inventaires, 218 p., 2, planches, 105 p.

CARRARA S. (dir.), 2012, *62 rue Marietton, Lyon 9e, tranche 1*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 139 p., 53 pl.

FRANC O. (dir.), 2016, *Histoire des paysages et des sociétés en bord de Saône depuis la dernière glaciation - Lyon Vaise*, Lyon, Alpara, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 44 », 224 p.

FRASCONE D. *et al.*, 2001, *89-91 rue Marietton, Lyon 9e*, Document final de synthèse d'évaluation archéologique, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 30 p., 40 fig.

FRASCONE D., 2011, *10 rue de la Corderie, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 77 p., 20 fig.

FRASCONE D. et PICHON S., 2002, *15 rue de la Corderie, Lyon 9e*, Document final de synthèse de diagnostic archéologique, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 22 p., 21 fig.

GOMEZ DE SOTTO J., 1995, *Le Bronze moyen en Occident: la culture des duffaits et la civilisation des tumulus*, Paris, Picard, coll.« L'Age du bronze en France », n° 5, 375 p.

HÉNON P., 2005, *26 avenue Joannès Masset, 79-81 rue Gorge-de-Loup*, Rapport final de fouille, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, vol. 1, textes et illustrations, 80 fig., 199 p., 2, annexes, 179 p.

HOFMANN É. *et al.*, 2006a, *103 rue du Bourbonnais, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic archéologique, SAM de Lyon, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 76 p., 19 pl.

HOFMANN É. *et al.*, 2006b, *21-23 rue de la Corderie, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, SAM de Lyon, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 35 p., 14 pl.



- HOFMANN É. (dir.), 2007, *105 rue du Bourbonnais, Lyon 9e*, Rapport de fouille archéologique, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 97 p., 2, illustrations, 61 pl., inventaires, 86 p.
- JACQUET P. (dir.) *et al.*, 1998, *Habitats de l'âge du Bronze à Lyon-Vaise (Rhône)*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'Archéologie Française, 68 », 256 p.
- JACQUET P. *et al.*, 2003, *40 rue de Bourgogne, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 11 p., 5 fig.
- JACQUET P., 2004a, *Ilot du piano à queue, rue du Four à Chaux, rue Antonin Laborde, rue de la Martinique, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 8 p., 17 fig.
- JACQUET P., 2004b, *Ilot Mas, rue Sergent Michel Berthet, rue du Bourbonnais*, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 132 p., 25 fig., annexes, 36 p.
- JACQUET P., 2006, *61-77 rue Marietton, Ilot Cordier, Lyon 9e*, Rapport final de fouille, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 52 p., 68 fig., 36 photos, 84 p. annexes.
- LASCOUX J.-P., 1993, *ZAC Charavay, Lyon-Vaise 69009*, Rapport de fouille de sauvetage programmé, SAM de Lyon, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 154 p., 46 ill.
- LE NÉZET-CÉLESTIN M., 1993, *Place Valmy, fouille de la future station de métro, Lyon 9e*, Rapport de sauvetage, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 301 p., 61 fig., 34 photos.
- LE NÉZET-CÉLESTIN M. *et al.*, 1995, *Place Valmy, Station de métro, Lyon 9e, les escaliers d'accès*, Document final de synthèse de sauvetage programmé, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 87 p., 68 ill.
- LE NÉZET-CÉLESTIN M. *et al.*, 1999, *Villa Montel, 41-43 rue du Bourbonnais, Lyon 9e, présentation des données de la fouille*, Rapport provisoire, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 87 p., 37 pl.
- LE NÉZET-CÉLESTIN M. et FRANC O., 2000, *Villa Montel 2, 41-43 rue du Bourbonnais, Lyon 9e*, Document Final de Synthèse, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 40 p., 22 pl.
- LIAGRE J., 2009, *35 rue Auguste Isaac - Tranche 2, Lyon 9e, aménagements paysagers et reprise des réseaux*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 93 p., 49 pl., 26 p. inventaires.
- LIAGRE J., 2017a, *19 avenue Joannès Masset, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 180 p., 76 pl.
- LIAGRE J., 2017b, *25-27 rue des Tuileries, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 100 p., 54 pl.
- MARTIN J.-M. et GESLER A., 1988, « Gorge-de-Loup : le Bronze ancien à Lyon et sa position chronologique », dans Beeching A. (dir.), *Le Campaniforme, Actes des V èmes rencontres néolithiques de Rhône-Alpes*, Lyon, Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, Université Lumière Lyon II, p. 15-19.
- MAZA G., 2009, *14 rue des Tuileries, les Printanière (69009)*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Chaponnay, vol. 1, texte, 254 p., 2, figures, 40 p., 108 fig.
- MONIN M. *et al.*, 1995, *10 rue Marietton, Lyon 9e*, Document final de synthèse, SAM de Lyon, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 86 p., 99 ill.



MONIN M. (dir.), 2007, *30-32 rue de Bourgogne, Lyon 9e*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, 221 p., 2, catalogue des structures funéraires, 341 p., 3, illustrations, 48 pl., 4, annexes, 286 p., 5, inventaire du mobilier archéologique, 168 p.

MONIN M. et BERTRAND É., 2008, *4-6 rue du Mont d'Or, Lyon 9e*, Rapport de fouille, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 14 p., 9 pl.

MONIN M. (dir.) et CARRARA S., 2008, *4-6 rue du Mont d'Or*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte et annexes, 172 p., vol. 2 illustrations, 68 p.

NOURISSAT S. et FRANC O., 2008, *81-81bis rue Marietton, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, 101 p., 29 fig.

NOURISSAT S. et LALAÏ D., 2001, *33 rue Tissot, Lyon 9e*, Document final de synthèse d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 11 p., 8 fig.

PLASSOT É., 1991, *17-21 rue Gorge-de-Loup, Lyon 9e*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 9 p., 4 ill.

RAHATSÖZ M., 1995, *23-25 rue du Bourbonnais, "Les Blanchisseries", Lyon 9e*, Document final de synthèse, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 181 p., 43 ill.

RAMPONI C. et BELLON C., 2004, *24-34 rue Sergent Michel Berthet, rue Cottin prolongée, Lyon 9e*, Inrap, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Bron, vol. 1, textes et annexes, 157 p., 2, figures, 85 p.

ROTTIER S. et al., 2007, *16-28 rue des Tuileries, Lyon 9e*, Rapport final d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1 texte, 352 p., 2, inventaires, 279 p., 3, planches, 205 p.

THÉVENIN É., 1993, *9 rue du Docteur Horand, Lot 3 (Horand III), Lyon 9e*, Rapport de sondages, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 34 p., 18 ill.

THÉVENIN É. et WIDLAK W., 1999, *Angle nord rue Sergent Michel Berthet, rue Gorge-de-Loup, Lyon 9e*, Rapport de diagnostic archéologique, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 29 p., 10 fig.

THIRAULT É. (dir.), 2007, *31 rue Gorge-de-Loup, Lyon 9e*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, vol. 1, texte, figures et annexes, 43 fig., 215 p., 2, 130 pl., 3, inventaires, 66 p., 4, addenda, 12 p.

VERMEULEN C., 1993a, *Boulevard périphérique nord de Lyon, Rue Mouillard, échangeur de Vaise (profils 1690-1746), Lyon 5e*, Rapport d'évaluation, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 20 p., 30 ill.

VERMEULEN C., 1993b, *Boulevard périphérique nord de Lyon, Rue Mouillard, sondages complémentaires Calberson (profils 1570-1610), Lyon 9e*, Rapport d'évaluation, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 12 p., 10 ill.

VERMEULEN C., 1993c, *Boulevard périphérique nord de Lyon, 21-23 rue Mouillard, échangeur de Vaise, Lyon 9e*, Rapport de sauvetage urgent, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 50 p., 80 ill.

VERMEULEN C., 1993d, *Boulevard périphérique nord de Lyon, Rue Mouillard, sondages complémentaires Giratoire (profil 1330), Lyon 9e*, Rapport d'évaluation, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 12 p., 7 ill.



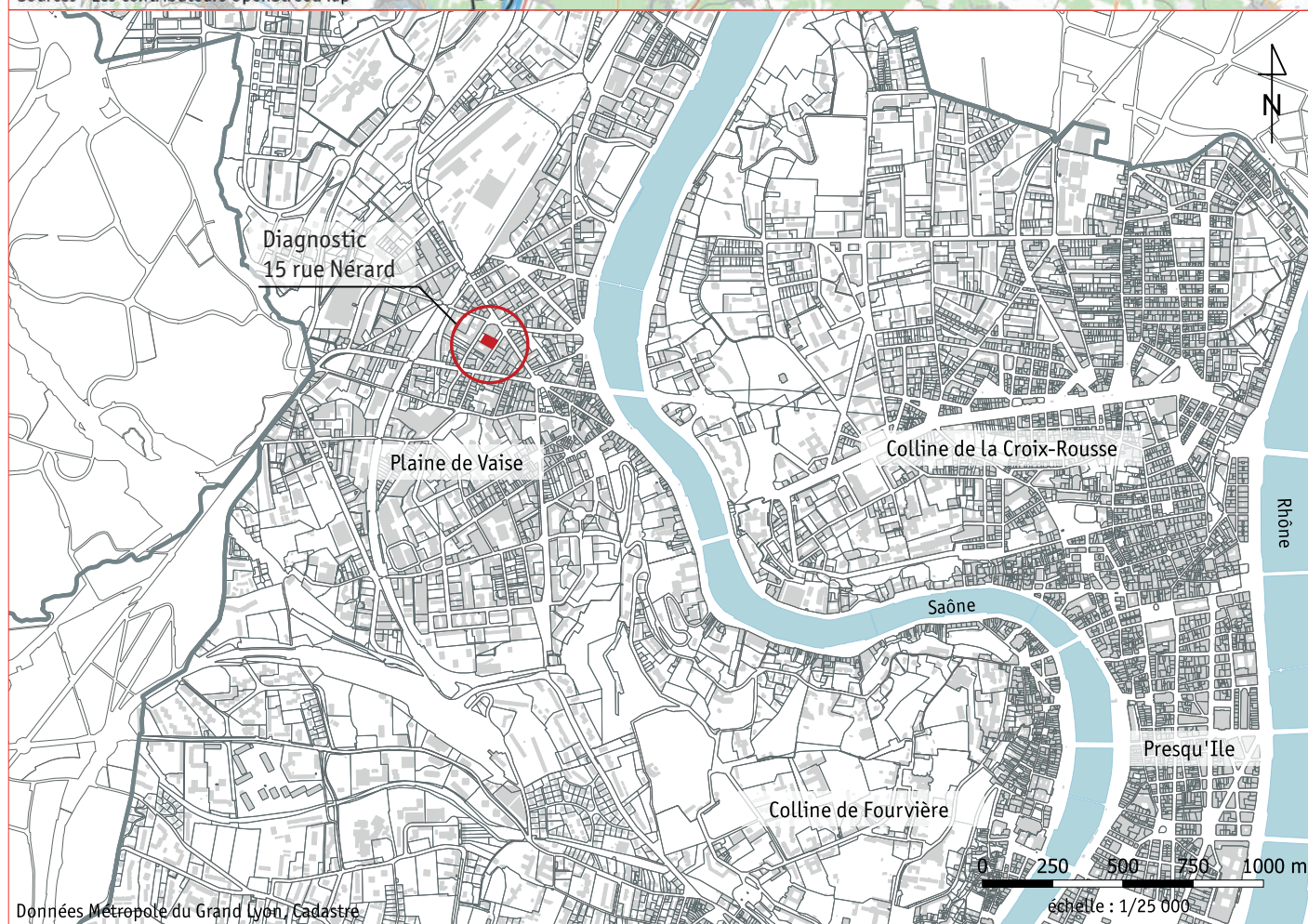
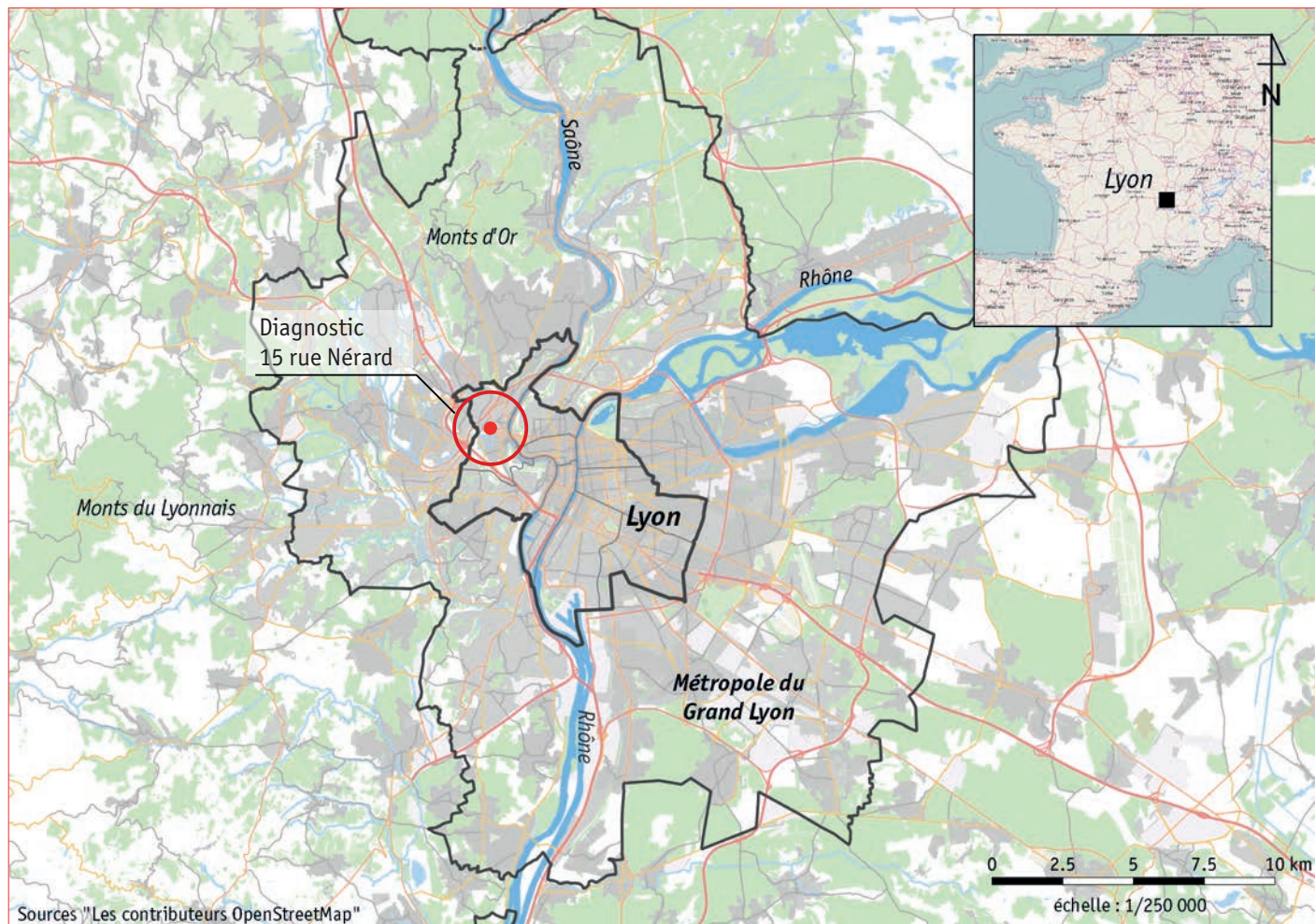
VERMEULEN C. et FRANC O., 1993, *Boulevard périphérique nord de Lyon, Échangeur de Vaise (rue Mouillard, Soupape, Thimonier, Giratoire, Calberson, impasse de la Duchère), Lyon 9e*, Bilan des phases d'évaluation, Afan, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 21 p., 13 ill.

VITAL J., 2007, « Un autre regard sur le gisement du boulevard périphérique nord de Lyon (Rhône) au Néolithique et à l'âge du Bronze », 49, p. 1-126.



7. ILLUSTRATIONS

- PL. 1 Localisation du diagnostic dans Lyon et son agglomération (EL/EH)
- PL. 2 Situation des sondages de diagnostic sur le plan cadastral (EL/EH)
- PL. 3 Plan général de l'opération archéologique (EH, JR)
- PL. 4 Contexte géomorphologique (SG)
- PL. 5 Contexte géomorphologique local (SG)
- PL. 6 Contexte archéologique général à proximité des sondages du 15 rue Nérard (EH)
- PL. 7 Plans topographiques de la Ville de Lyon et ses environs, Dignoscyo, 1847 et 1863
- PL. 8 Plans généraux de la ville de Lyon au 1/500, et au 1/2000, 1880 et 1948
- PL. 9 Plan de l'opération archéologique et des emprises d'excavation surveillées (EH, JR)
- PL. 10 Diagramme stratigraphique (EH, JR)
- PL. 11 Plan des chablis observés dans le sondage n° 1 (JR, EH)
- PL. 12 Plan des vestiges observés dans le sondage n° 3 (JR, EH)
- PL. 13 Plan des vestiges observés dans le sondage n° 3 (JR, EH)
- PL. 14 Plan des vestiges observés dans le sondage n° 3 (JR, EH)
- PL. 15 Sondage n° 1 : vue générale du sondage et du chablis brûlé (JR)
- PL. 16 Sondage n° 2 : vue générale en plan et en coupe (JR)
- PL. 17 Vue générale des excavations techniques et du pilier en béton dans le sondage 3 (JR)
- PL. 18 Sondage n° 3 : vue générale et vue des MR308 et MR309 (JR)
- PL. 19 Vues du chablis (souche brûlée ?) daté entre Bronze et Halstatt (SG)
- PL. 20 Mobilier céramique protohistoriques des sondages n° 1 et 3 (JR)



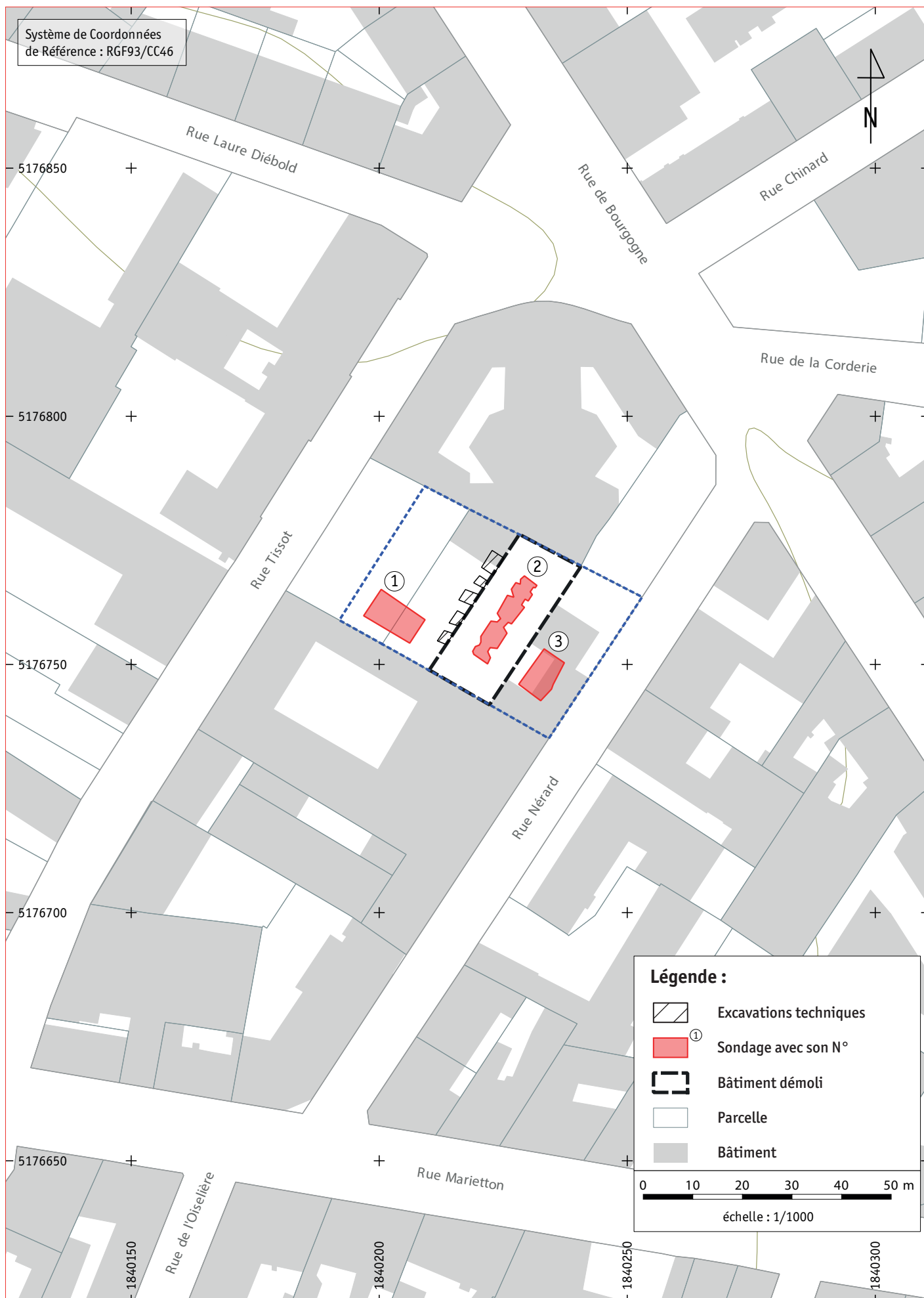
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Situation du diagnostic dans Lyon et son agglomération

Sources : Données Métropole du Grand Lyon, Cadastre

DAO : É. Leroy, É. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



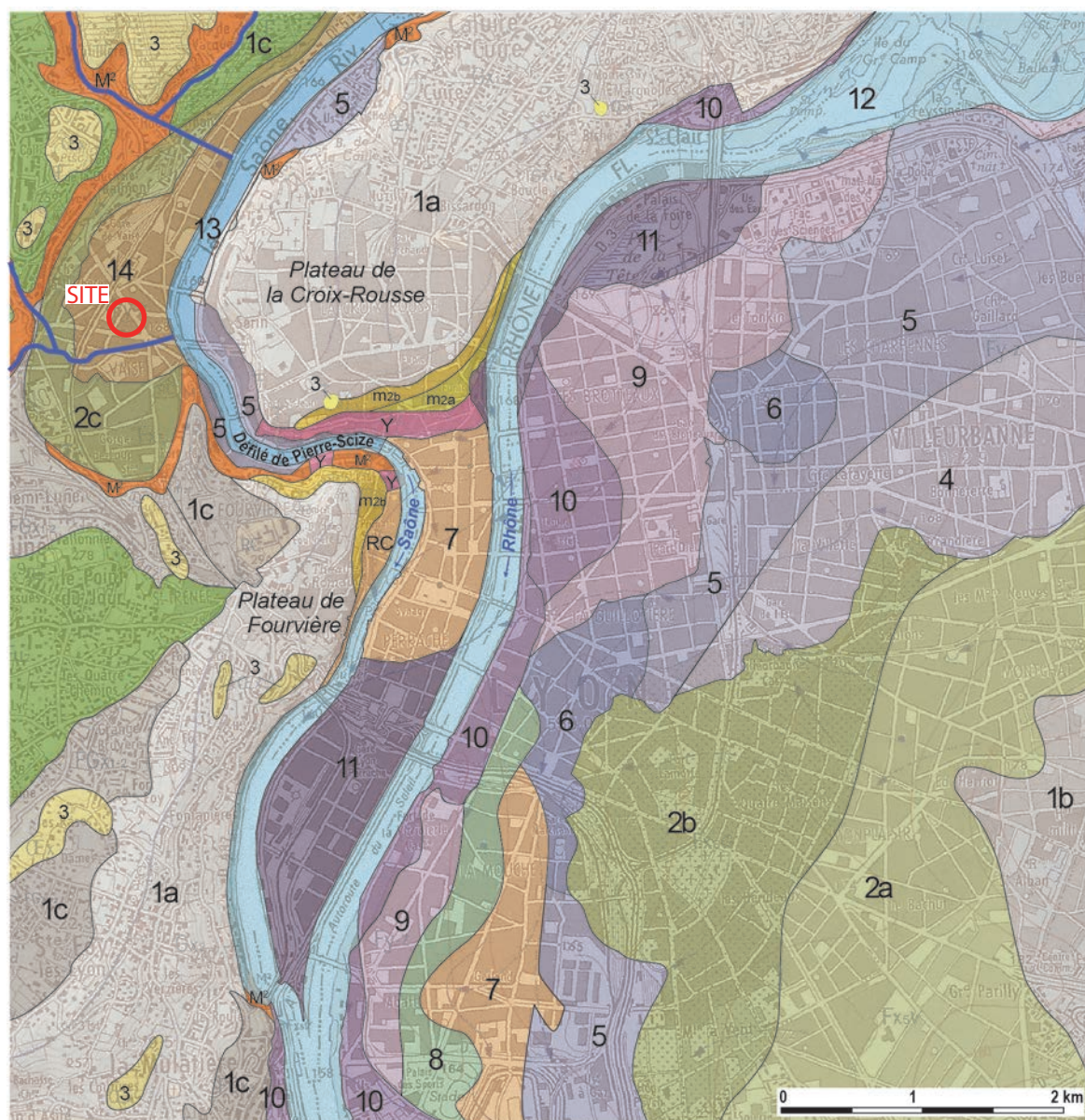
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Situation des sondages de diagnostic sur le plan cadastral

Sources : Données archéologiques Alyas SAVL ; fond de plan Métropole du Grand Lyon, Cadastre

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

DAO : É. Hofmann



FORMATIONS PRIMAIRES

- M² anatexite à biotite ou à deux micas
- Y granite

FORMATIONS TERTIAIRES

- m2b miocène supérieur d'eau douce : conglomérats, argiles et sables
- m2a miocène inférieur marin : sables calcaires et micacés

FORMATIONS PLIO-QUATERNAIRES

- Fu alluvions fluviales villafranchiennes (niveaux successifs emboîtés) : gros galets de quartzite dans matrice argileuse

FORMATIONS QUATERNAIRES

GLACIAIRES ET PERIGLACIAIRES

- 1a moraine frontale. Riss ancien (200 130 000 BP*)
- 1b moraine de fond. Riss récent (130 000 BP)
- 1c terrasse fluvio-glaciaire - Riss récent
- 2a terrasse fluvio-glaciaire würmienne de Villeurbanne (20 000 BP)
- 2b terrasse fluvio-glaciaire würmienne de La Guillotière (18 000 BP)
- 2c terrasse fluvio-lacustre würmienne de Vaise (17 500 BP)
- 3 loess würmiens

FLUVIATILES (Fy-z) ET INONDEES EN 1856

- 4 nappe alluviale préboréale-boréale construite par migration du chenal (8500 - 7000 BC*)
- 5 nappe alluviale construite par migration du chenal (7000 - 3000 BC)
- 6 nappe alluviale construite par migration du chenal (3000 - 850 BC)
- 7 bande active au I^{er} âge du Fer (850-550 BC)
- 8 nappe alluviale construite par migration du chenal (400 BC - 500 AD*)
- 9 nappe alluviale construite par migration du chenal (500 - 1500 AD)
- 10 bande active du Petit Age Glaciaire (1400-1850 AD) abandonnée par migration ou recoupement
- 11 bande active pré XIX^e s. isolée par des digues au XIX^e s.
- 12 bande active en 1860
- 13 lit mineur à chenal unique
- 14 plaine alluviale en construction depuis le Tardiglaciaire (12000 BC)

* : BP : before present BC : before Christ AD : anno Domini



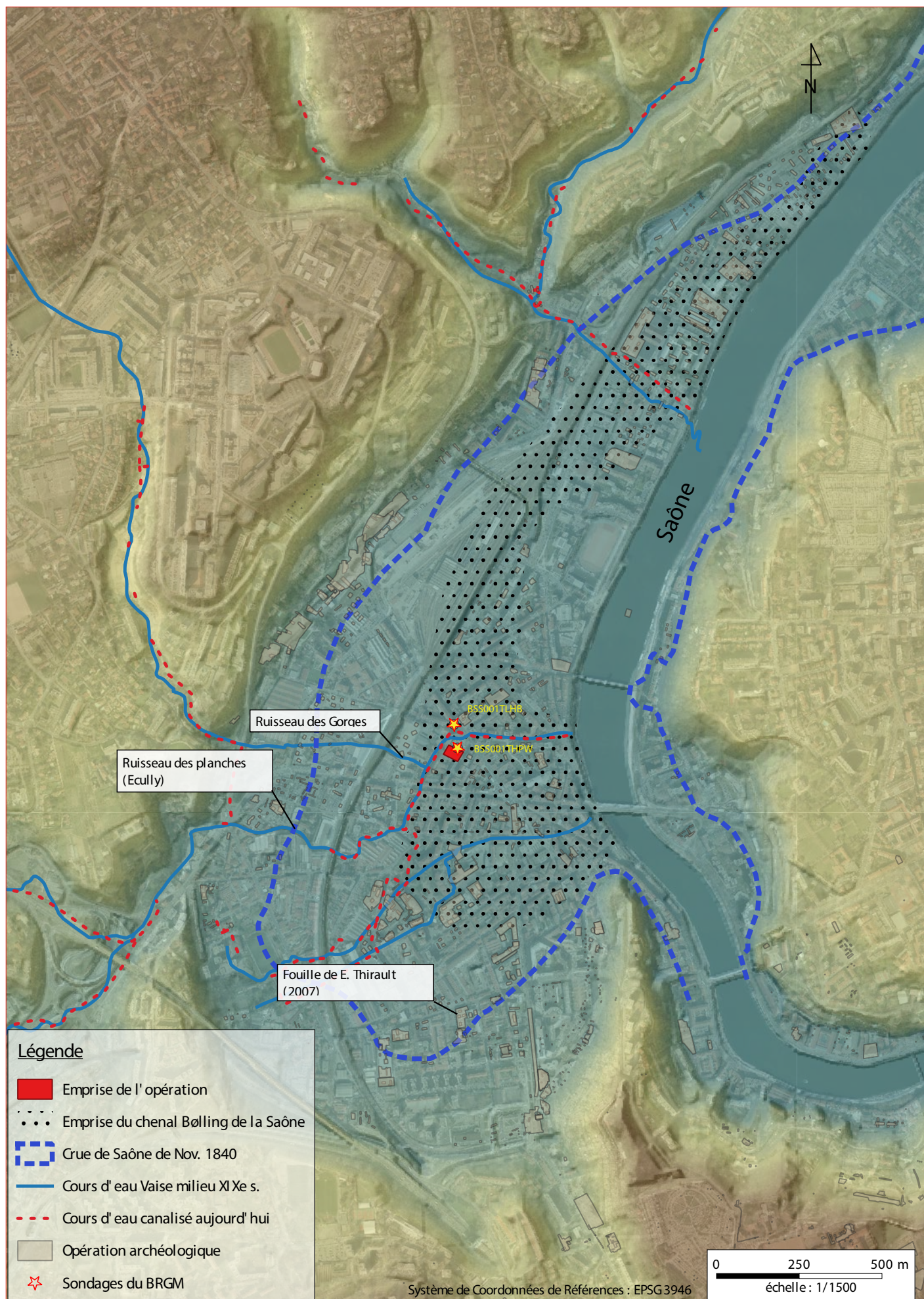
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Contexte géomorphologique

Sources : Franc et Vérot 2018

DAO : S. Gaillot

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



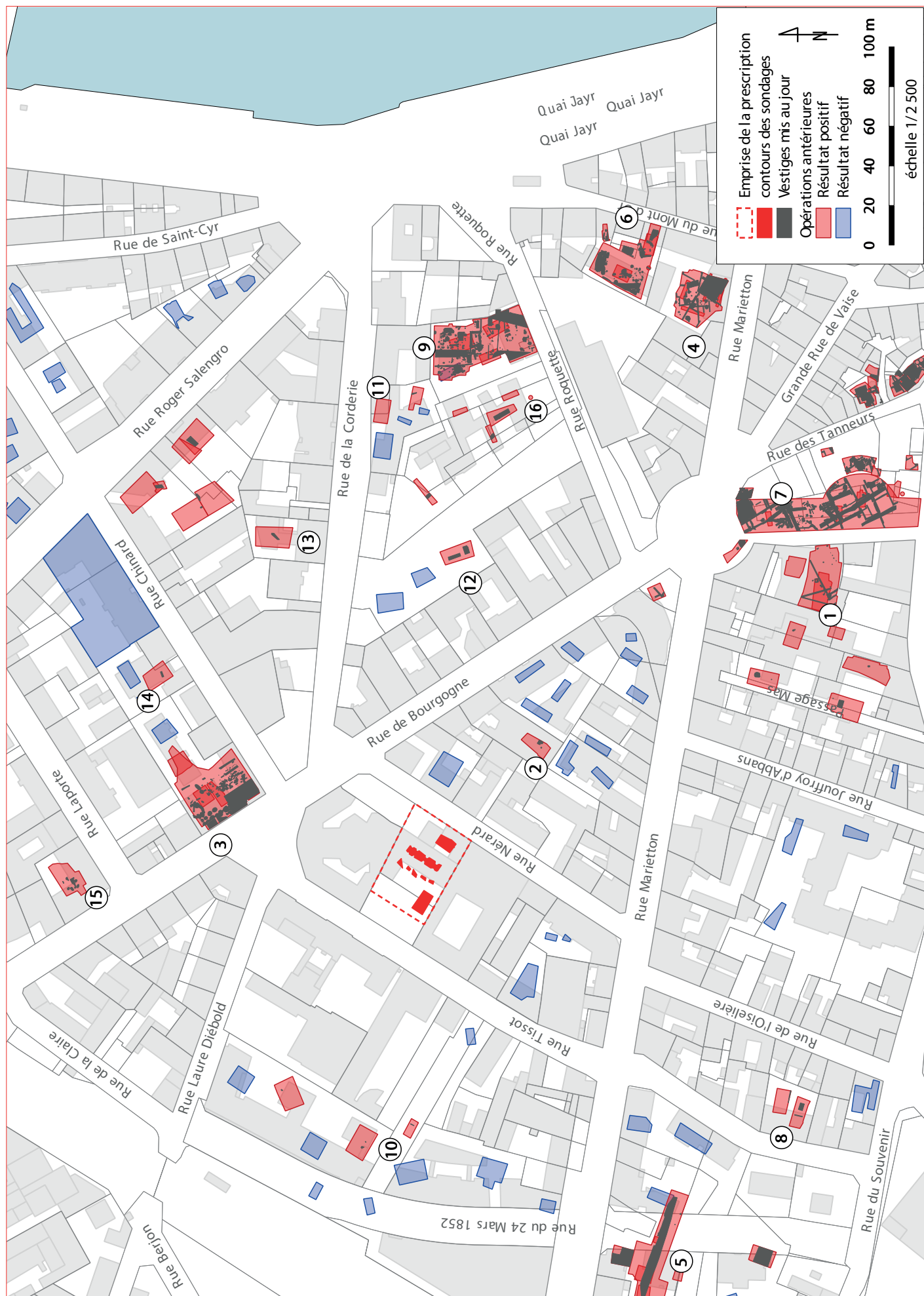
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Contexte géomorphologique local

Sources : Données ALyAS et BDSS du BRGM

DAO : S. Gaillot

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



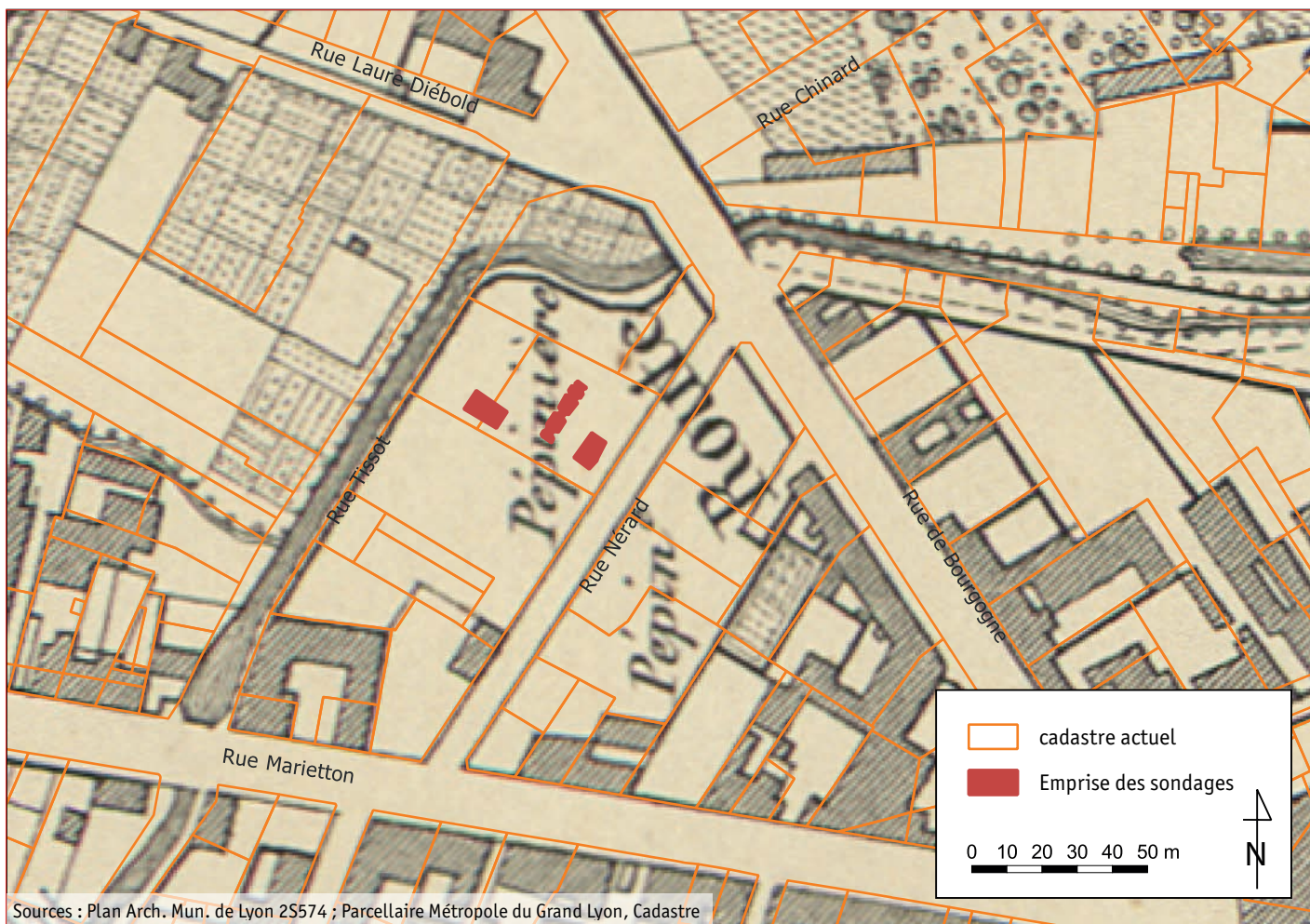
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Contexte archéologique général à proximité des sondages du 15 rue Nérard

Sources : Données archéologiques Alyas SAVL ; fond de plan Métropole du Grand Lyon, Cadastre

DAO : É. Hofmann

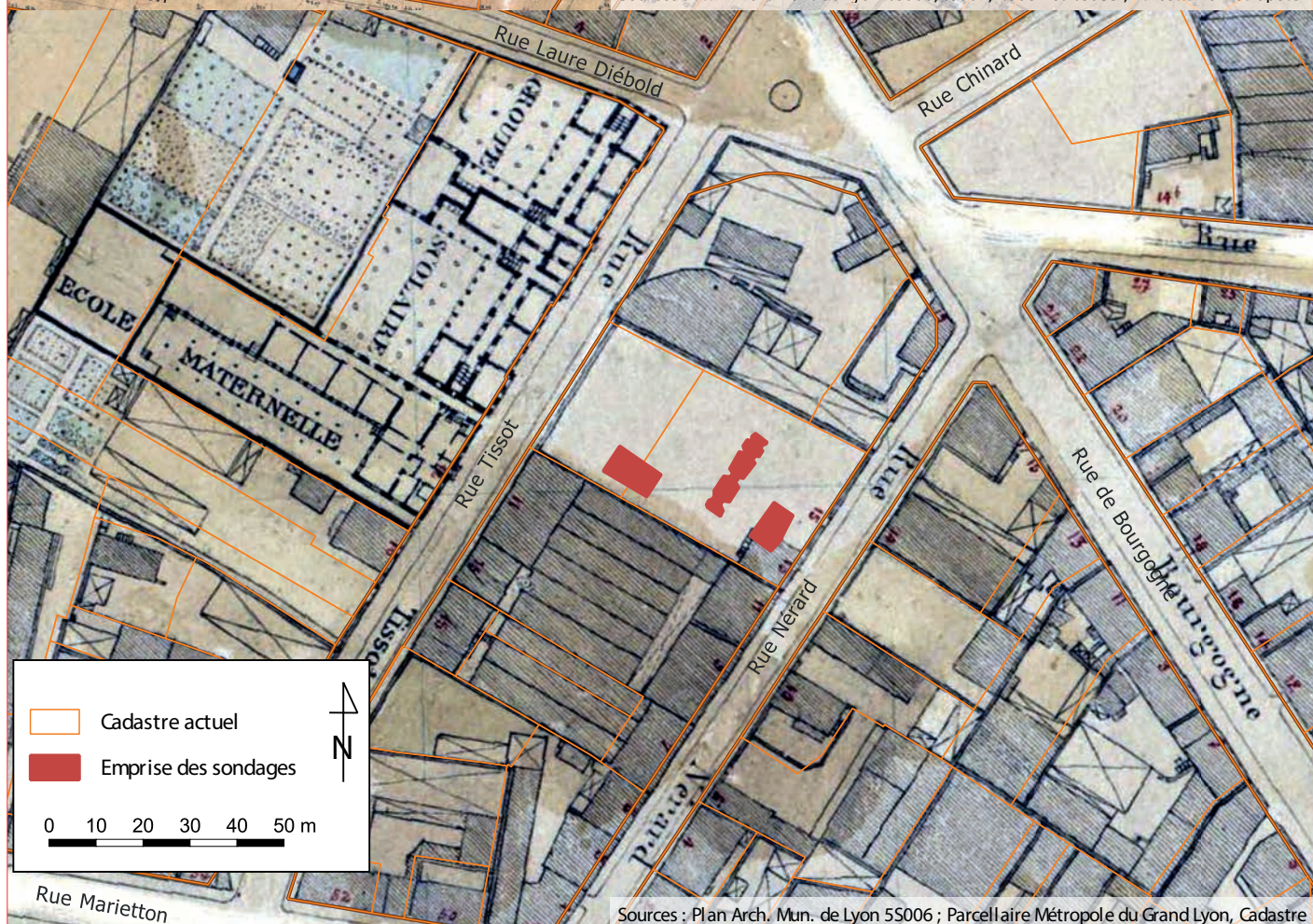


15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

En haut : « *Plan topographique de la Ville de Lyon et ses environs* », Dignoscyo
Rembielinski, 1847

En Bas : « *Plan topographique de la Ville de Lyon et de ses environs* », Dignoscyo fils, 1863

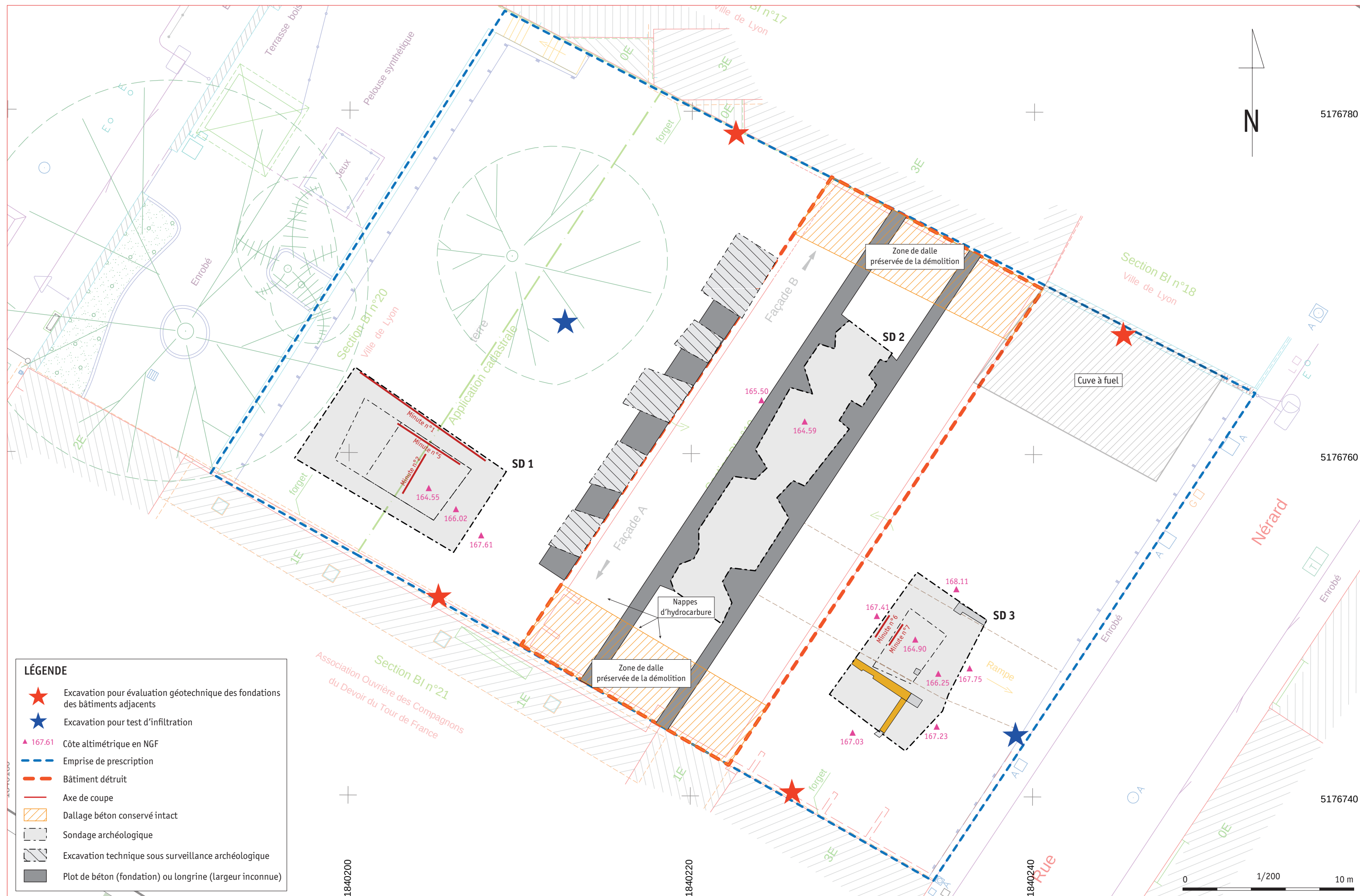


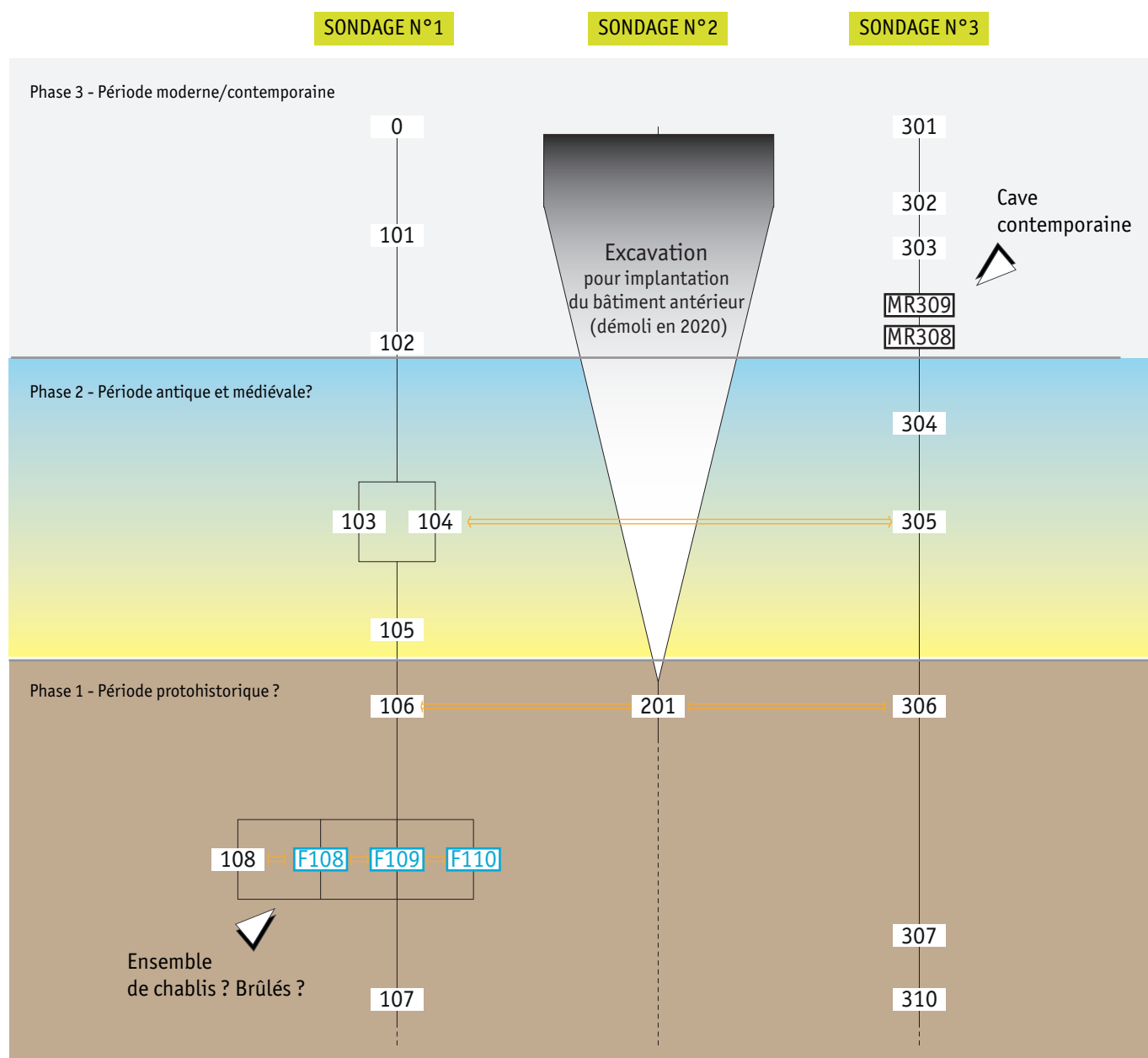
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

En haut : « **Plan général de la ville de Lyon au 1/500^e, secteurs 66, 67, 82, 83** »,
Ville de Lyon, 1880

En Bas : « **Plan général de la ville de Lyon au 1/2000^e, secteur 06** », Ville de Lyon, 1948



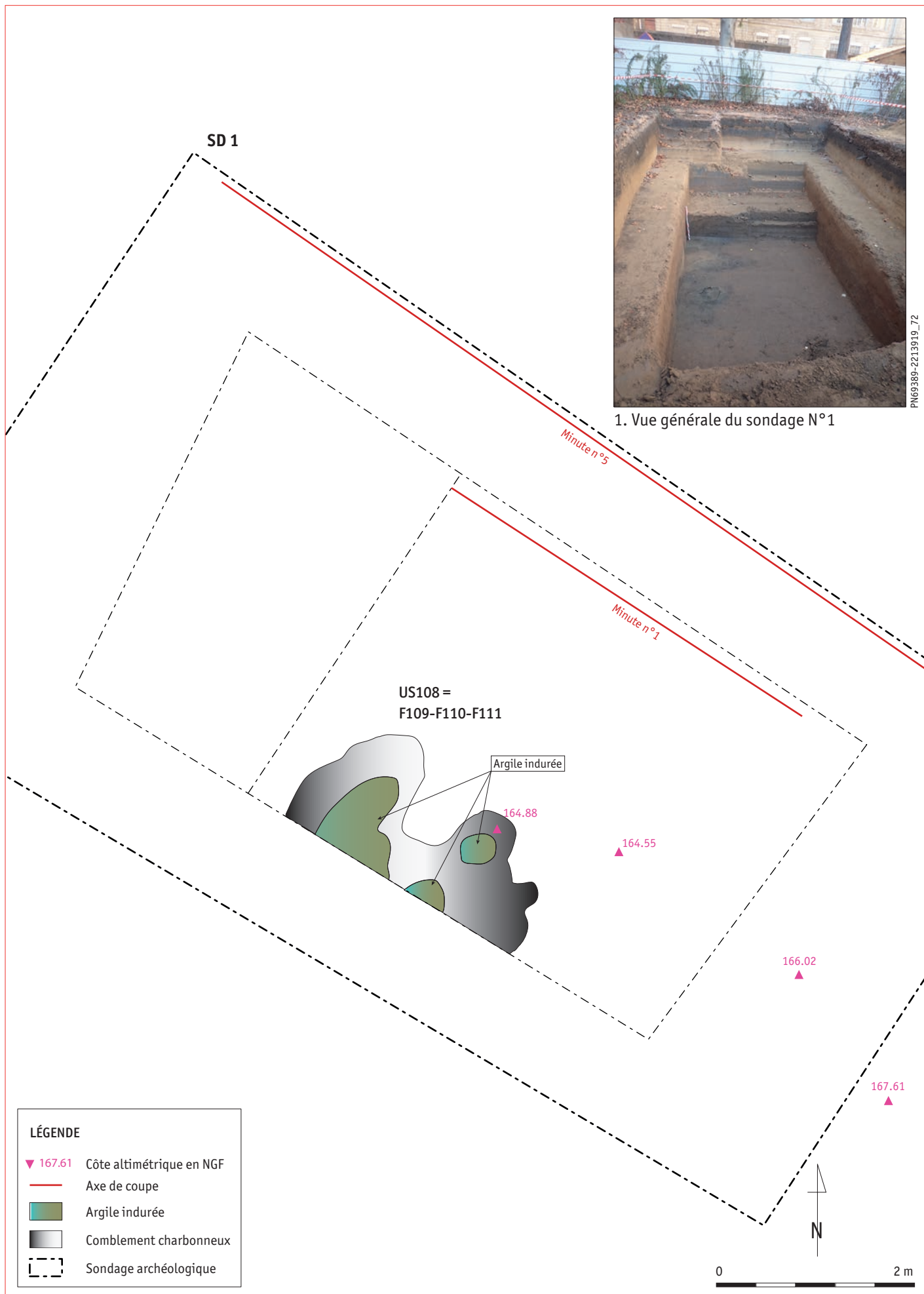


15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Diagramme stratigraphique

Conception/DAO : É. Hofmann, J. Ripoche

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

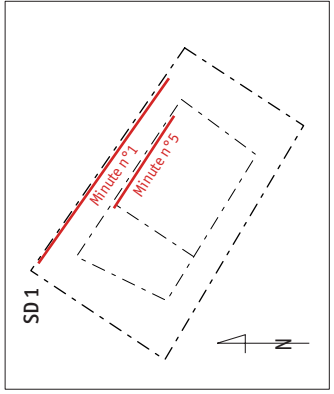


15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Plan des chablis observés dans le sondage n°1

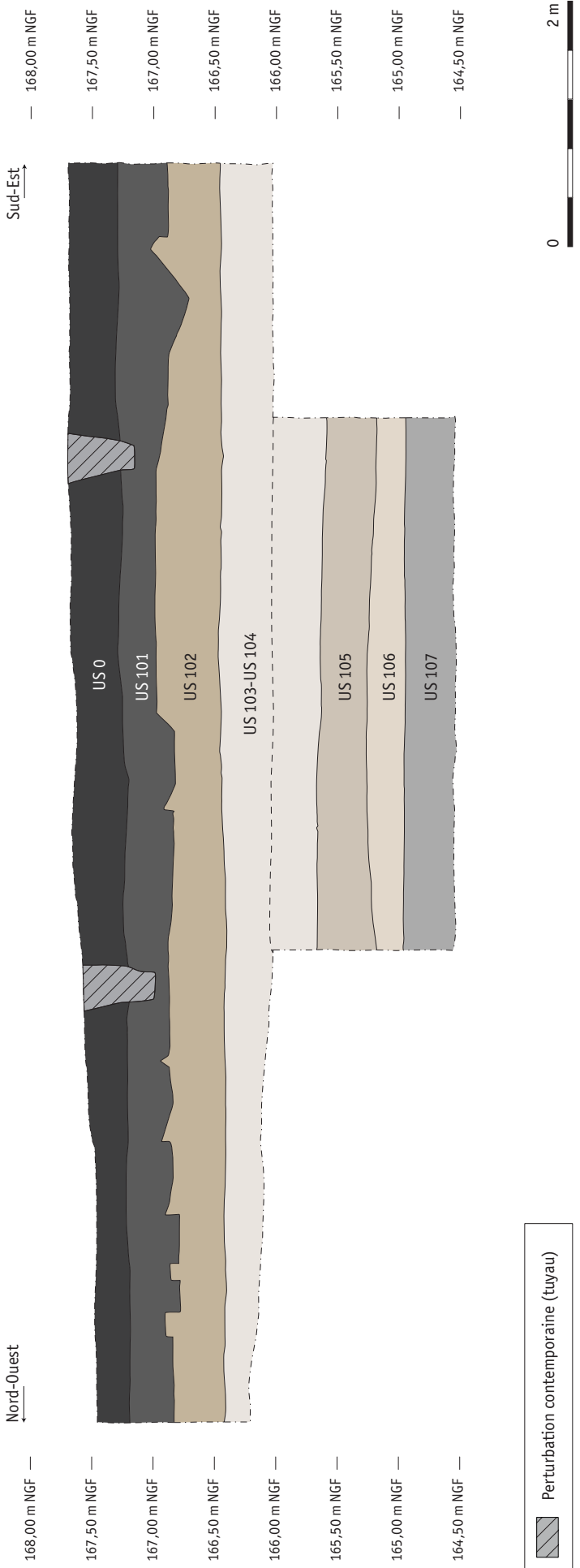
Topographie/DAO : J. Ripoché, É. Hofmann

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue de la partie supérieure de la coupe
(minute 1 : US 0, 101, 102, 104)

2. Vue d'ensemble du sondage n°1





PN69389-2213919_110

1. Vue générale du sondage N°3



15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

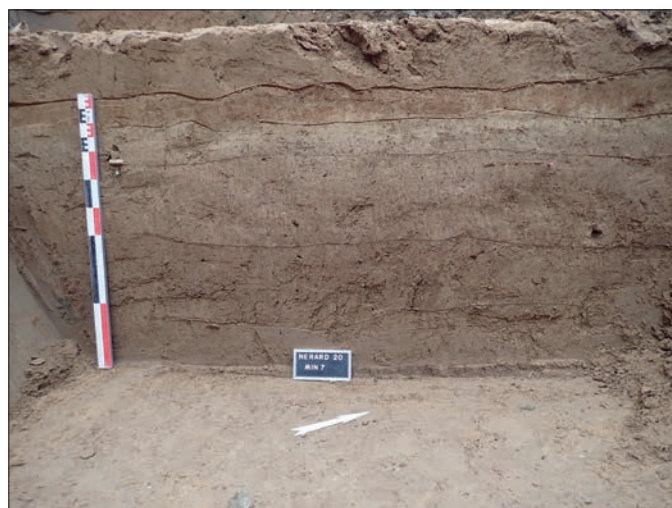
Plan des vestiges observés dans le sondage n°3

Topographie/DAO : J. Ripoché, É. Hofmann

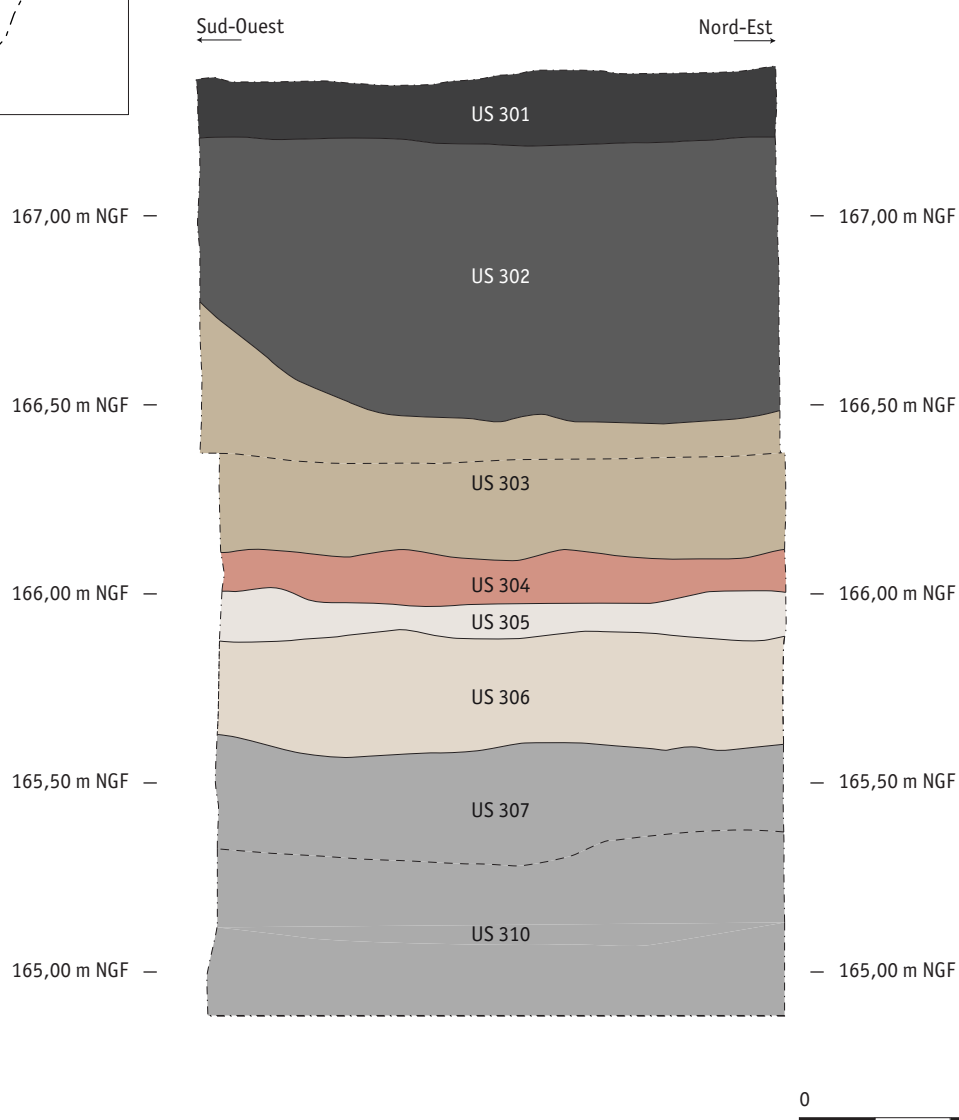
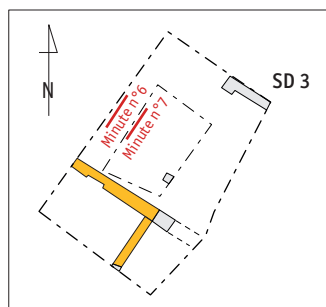
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue de la partie supérieure de la coupe (minute n°6)



2. Vue de la partie inférieure de la coupe (minute n°7)



15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Sondage N°3 : coupes stratigraphiques sud-ouest / nord-est (berme nord-ouest) - Minutes 6 et 7 - Échelle 1/20

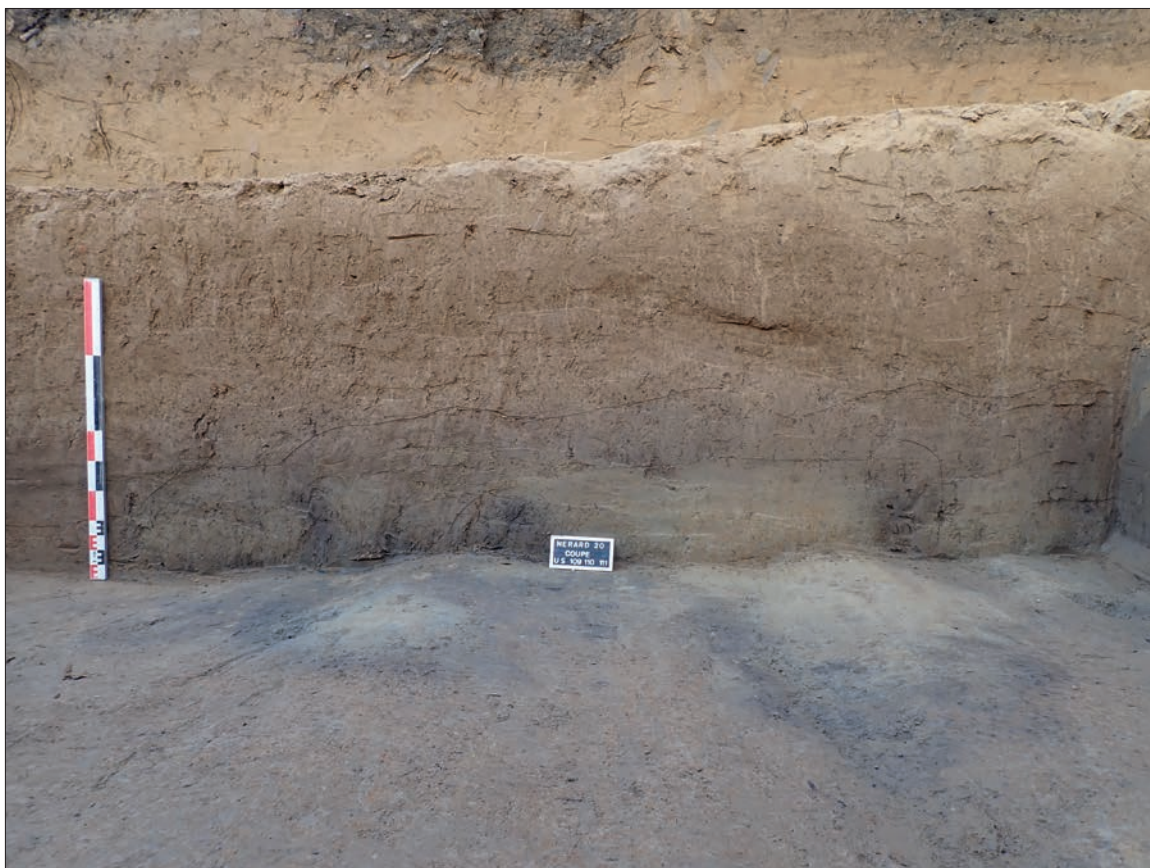
Relevés de terrain/DAO : J. Ripoche

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



PN69389-2213919_66

1. Vue générale du sondage n°1 depuis l'est



PN69389-2213919_48

2. Vue du chablis brûlé (?) formé des US 109, 110 et 111



15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Sondage n°1 : vue générale du sondage N°1 et du chablis brûlé

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



PN69389-2213919_82

1. Vue générale du sondage n°2 depuis le sud-ouest



PN69389-2213919_76

2. Vue en coupe de l'US 201, berme nord-est



15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Sondage n°2 : vue générale en plan et en coupe

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



PN69389-2213919_116

1. Vue des excavations techniques au nord-ouest du bâtiment



PN69389-2213919_113

2. Vue du pilier de béton limitant le sondage n°3 au nord-est



15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Vues générales des excavations techniques et du pilier en béton dans le sondage n°3

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



PN69389-2213919_111

1. Vue générale du sondage n°3 depuis le sud



PN69389-2213919_102

2. Vue des murs de cave MR308 et MR309



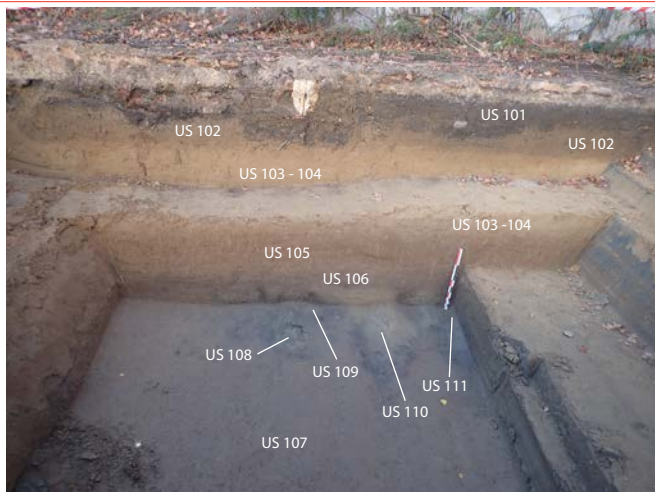
15 rue Nérard (69009 Lyon) - Diagnostic - 2020

Sondage n°3 : vue générale et vue des murs MR308 et MR309

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 1, coupe sud
Vue d'ensemble de la stratigraphie



69389-2213919_69

Sondage 1, coupe sud
Vue oblique du fond de sondage



69389-2213919_56

Sondage 1, coupe sud
Vue horizontale du fond de sondage



69389-2213919_48

Sondage 1, coupe sud
Vue verticale du fond de sondage



69389-2213919_45



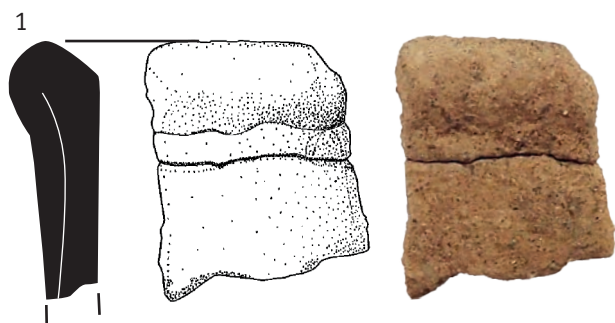
Diagnostic - 15 rue Nérard (69009 Lyon) - 2020

Vues du chablis (souche brûlée ?) daté entre Bronze et Halstatt

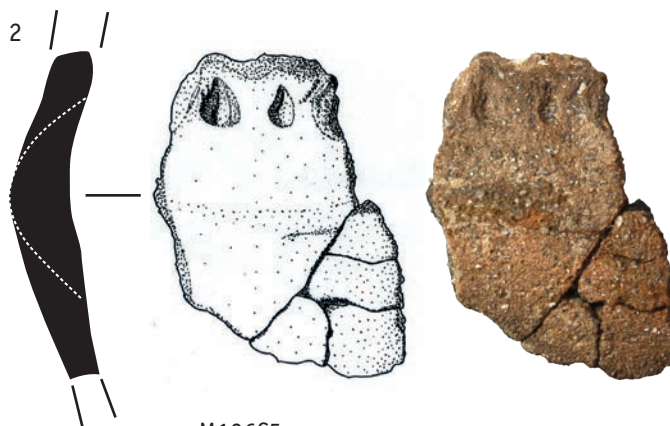
Clichés : équipe de fouille SAVL

DAO: S. Gaillot

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



M104C2



M106C5

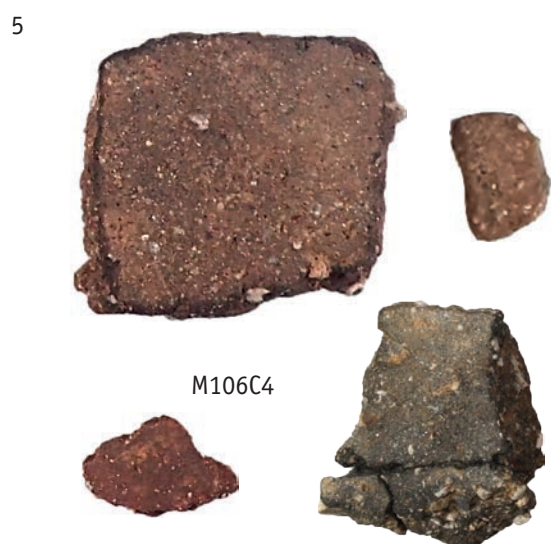
0 5cm



M104C1



M105/106C3



M106C4



M107C6



M305/306C7





9. INVENTAIRES

- 9.1. Inventaire des unités stratigraphiques (ÉH)
- 9.2. Inventaire des faits archéologiques (ÉH)
- 9.3. Inventaire de la documentation photographique (ÉH)
- 9.4. Inventaire de la documentation graphique (ÉH)
- 9.5. Inventaire de la documentation générale (ÉH)
- 9.6. Inventaire des prélèvements (SG)
- 9.7. Inventaire de la céramique protohistorique (JR)
- 9.8. Inventaire de la céramique historique (CM)
- 9.9. Inventaire de la faune (AC)
- 9.10. Inventaire du mobilier (matériaux divers) (JR)

Mode d'emploi

Le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes a publié, au cours de l'été 2007, un cahier des charges précisant les modalités d'enregistrement et de conditionnement des archives de fouilles, définies par les arrêtés du 16 septembre 2004 (Normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) et du 27 septembre 2004 (Normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques). En application de ce cahier des charges, et après concertation avec le SRA et les différents spécialistes concernés, le Service Archéologique de la Ville de Lyon a développé un système d'inventaires normalisés du mobilier archéologique (artefacts), des écofacts et de la documentation de fouille.

Principe

Ce système, présenté sous forme de tableaux, prévoit un inventaire par type d'artefacts (Céramique, Numismatique, Lithique, Instrumentum, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois) et pour chaque type d'écofacts (Prélèvement de sédiments, de matière organique et autre, Faune, Humain). On retrouve, dans chaque inventaire, des rubriques communes à tous les types de matériaux / usages (N° identifiant, Datation, Contexte stratigraphique, N° de planche, N° de carton, État de conservation et Catégorie) auxquelles s'ajoutent des rubriques propres au matériau / usage inventorié.

En récupérant, dans chaque inventaire, les données communes à tous les types de matériaux / usages, il devient possible de créer un inventaire synthétique du mobilier d'un site et de déterminer, par exemple, l'ensemble du mobilier contenu dans une US ou d'établir, autre exemple, la liste de toutes les US contenant du mobilier produit lors d'une période donnée.

Le numéro identifiant

Le N° Identifiant résulte de la concaténation des éléments suivants :

Code INSEE	Code PATRIARCHE	Code Support	N° d'US	Précision US (carré, coupe, etc.)	Code Spécialité	N° de Catalogue	Champ chronologique
------------	-----------------	--------------	---------	-----------------------------------	-----------------	-----------------	---------------------

- Le code INSEE et le code PATRIARCHE, qui permettent d'identifier l'opération, sont portés en en-tête, avec le N° de la parcelle.
- Le code Support signale s'il s'agit d'un artefact (Mobilier) ou d'un écofact (Prélèvement).
- Le N° d'US et sa précision éventuelle déterminent la position stratigraphique du mobilier inventorié.
- Le code Spécialité (Céramique, Numismatique, P pour lithique [Pierre], *Instrumentum*, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois, Terre, Sédiments, Organique, Faune, Humain) permet l'inventaire simultané de plusieurs types d'artefacts et d'écofacts.
- Le N° de catalogue permet à chaque spécialiste d'identifier un objet ou un prélèvement au sein du lot qu'il doit analyser ; il est propre à chaque type de mobilier inventorié.

- Le Champ chronologique (**PAL**éolithique, **MES**olithique, **NEO**lithique, **PRO**tohistorique, **ANT**ique, **MED**ieval, **MOD**erne, **CON**temporain) permet de repérer rapidement l'époque de production de tel ou tel mobilier, à la seule vue de l'étiquette placée dans le contenant.

Les catégories

Chaque type de mobilier se répartit entre plusieurs catégories dont la liste, établie par les spécialistes concernés, peut-être modifiée ou prolongée au besoin :

Mobilier :

- **Céramique** : Fine, Commune, Amphore, Luminaire, Dolium, TCA.
- **Numismatique** : Coin, Jeton, Méreau, Monnaie, Poids, Tessère, *Varia*.
- *Instrumentum* : Agriculture, Ameublement, Applique décorative, Armement, Artisanat des matières fossiles, Artisanat : peinture ou cosmétique, Attelage, Chasse, Clouterie, Commerce, Culinaire, Cultuel, Décor architectural, Écriture, Élevage, Équestre, Ferrure, Harnachement, Huisserie, Jeu, Luminaire, Médecine, Métallurgie des alliages cuivreux, Métallurgie du fer, Militaria, Outillage, Outillage agricole, Parure, Pêche, Pesée, Quincaillerie, Serrurerie, Tabletterie, Textile, Toilette, Tuyauterie, Vaisselle, Vestimentaire, Indéterminé, *Varia*.
- **Lapidaire** : Dallage, Épigraphie, Maçonnerie, Sculpture, Statuaire, *Varia*.
- **Verre** : Architectural, Vaisselle, *Varia*.
- **Enduits** : Enduit, Mortier, Stuc, *Varia*.
- **Bois** : Charpente, Batellerie, Support (poteau, piquet, boulon), Tonnellerie, Couverture, Second-oeuvre (huisserie, parquet, cloison, lambris, etc.). Dans certains cas, le bois peut entrer dans l'inventaire des Prélèvements organiques.
- **Lithique** : Éclat de taille, Nucleus, Poli, Taillé, Thermofracté, *Varia*.

Prélèvements :

- **Sédiments**, **Organique**, **Humain**, **Faune** : Funéraire, Fluvatile, Agricole, Domestique, *Varia*.

Humain et **Faune** restent à définir.



9.1. Inventaire des unités stratigraphiques (ÉH)

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)
0		1		101, 201, 301	Couche composée de terre arable (remblais récent : XX ^e siècle) apportés de manière à former l'horizon supérieur d'un espace vert. Terrain pédogénéisé par la colonisation végétale récente et en partie encore présente lors de notre arrivée. On note évidemment les inclusions habituelles: métal, TCA, etc.	167,43	167,23	4	4
101		1	0	102	Couche composée de limon (XIX ^e -XX ^e siècle) brun sombre, incluant des galets, des charbons et quelques. Pédogénéisé cet horizon voit sa limite inférieure plongé régulièrement marquant ainsi la présence de fosses de cultures.	167,23	166,79	3	3
102		1	101	103, 104	Couche compacte et homogène composée de limon argileux, plus claire que les niveaux supérieurs. Les nombreuses galeries (vers, racines) attestent d'une pédogenèse en cours. La couche est faiblement anthropisée (Charbons quelques fragments métalliques).	166,79	166,65	3	3
103		1	102	105	Couche compacte et homogène composée de limon argileux, plus claire que le niveau supérieur (US 102) et sans doute équivalente au niveau inférieur (US 104). La couche est faiblement anthropisée (céramique, charbons, TCA et quelques fragments métalliques). On notera la présence épisodique de fragment de gneiss schisteux évoquant les constructions antiques connues (notamment place Valmy). La couleur jaunâtre du limon et sa tenue évoque un dépôt alluvial (S. Gaillot).	166,65	165,75	2	3
104		1	102	105	Couche compacte et homogène composée de limon argileux, sans doute équivalente au niveau supérieur (US 103). La couche est faiblement anthropisée (céramique, charbons, TCA et quelques fragments métalliques). On notera la présence épisodique de fragment de gneiss schisteux évoquant les constructions antiques connues (notamment place Valmy). La couleur jaunâtre du limon et sa tenue évoque un dépôt alluvial (S. Gaillot).	166,65	165,76	2	3
105		1	103, 104	106	Couche compacte et homogène composée de limons, ces derniers étant plus sableux dans les horizons inférieurs. La couche n'est quasiment pas anthropisée malgré quelques vestiges dans son horizon inférieur (rares céramiques antiques ou protohistoriques et os). On notera la présence de moirures jaunâtres verticales. La couleur brun jaunâtre du limon et sa tenue évoque un dépôt alluvial (S. Gaillot).	165,76	165,38	0	1
106		1	105	107	Couche compacte et homogène composée de limons parfois argileux. La couche est peu anthropisée mais on note la présence diffuse de tessons de céramiques (protohistoriques ?). Quelques moirures jaunâtres verticales sont visibles. Potentiellement équivalente à l'US inférieure 107.	165,38	165,01	1	1
107		1	106, 108, 109, 110, 111		Couche compacte et homogène composée de limons parfois argileux. La couche est peu anthropisée mais on note la présence diffuse de tessons de céramiques (protohistoriques ?). Quelques moirures jaunâtres verticales sont visibles. Potentiellement équivalente à l'US supérieure 106.	165,01	165,01	1	1

US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)
108		1		107	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/ épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 109, 110, 111.	164,79		1	1
109	F109	1		107	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/ épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 108, 110, 111.	164,81		1	1
110	F110	1		107	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/ épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 108, 109, 111.	164,88		1	1
111	F111	1		107	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/ épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 108, 109, 110.	164,85		1	1
201		2	0		Couche compacte et homogène composée de limons parfois argileux. Quelques moirures jaunâtres verticales sont visibles. Potentiellement équivalente aux US 106 et 107 observées dans le sondage n° 1, bien que l'US 201 n'ait pas livré de tesson de céramique.	165,28	164,78	1	1
301		3	0	302	Remblais contemporain (XX ^e ou XXI ^e siècle) noirâtre, hétérogène composé de limon avec les inclusions habituelles: métal, TCA, plastique, etc...	167,39	167,15	3	3
302		3	301	303, 308, 309	Couche de remblai récent composée de limon incluant des galets, du graviers et des éclats de béton. On note la présence de traces de pollution à base d'hydrocarbures.	167,15	166,37	3	3
303		3	302, 308	304	Couche compacte et homogène composée de limon argileux, plus claire que les niveaux supérieurs La couche est faiblement anthropisée (Charbons quelques fragments métalliques).	166,40	166,10	3	3
304		3	303	305	Couche compacte et homogène composée de limon sableux, plus rougeâtre que les niveaux supérieurs et inférieurs. La couche n'est pas anthropisée.	166,10	166,00	2	3
305		3	304	306	Couche compacte et homogène composée de limon argileux, sans doute équivalente aux US 103 et 104 dans le sondage n° 1. La couche est ne parait cependant pas anthropisée. La couleur jaunâtre du limon et sa tenue évoque un dépôt alluvial (S. Gaillot).	166,00	165,59	2	3





15 rue Nérard - 69009 Lyon N° 69389 2213919 Propriétaire Ville de Lyon - Parcelles B1 19, B1 20					INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
US	Appartient au fait	Sondage	US situées au-dessus	US situées au-dessous	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase (début)	Phase (fin)
306		3	305	307	Couche compacte et homogène composée de limons parfois argileux. La couche n'est pas anthropisée. Quelques moirures jaunâtres verticales sont visibles. Potentiellement équivalente à l'US 106 dans le sondage n° 1.	165,60	165,33	1	1
307		3	306	310	Couche compacte et homogène composée de limons parfois argileux. La couche n'est pas anthropisée. Potentiellement équivalente à l'US supérieure 306 malgré un faciès plus argileux.	165,33	165,11	1	1
308	MR308	3	302, 309	303	Mur orienté sud-est/nord-ouest, d'une largeur de 65 cm. La hauteur conservée est de 1,4 m. La maçonnerie est constituée d'assises de moellons calcaires («pierre dorée») liés avec un mortier de chaux compact. On note la présence sporadique de TCA. Au sud-est le mur MR309 s'appuie contre le mur MR308 et lui sert de retour. L'extrémité nord-ouest du mur MR308 disparaît dans la berme.	166,80	165,39	3	3
309	MR309	3	302	308	Mur orienté sud-sud-est/nord-nord-ouest, d'une largeur de 65 cm. La hauteur conservée est de 1,1 m. La maçonnerie est constituée d'assises de moellons calcaires («pierre dorée») liés avec un mortier de chaux compact. On note la présence sporadique de TCA. Au nord-est le mur MR309 s'appuie contre le mur MR308 et lui sert de retour. L'extrémité sud du mur MR308 disparaît dans la berme.	166,51	165,40	3	3
310		3	307		Couche compacte et homogène composée de limons argileux. La couche n'est pas anthropisée. Potentiellement équivalente à l'US supérieure 307 malgré un faciès plus argileux.	165,10		3	3

9.2. Inventaire des faits archéologiques (ÉH)

FAIT	US composantes	Nature	Description	Altitude sup.	Altitude inf.	Phase de début	Phase de fin
F109	109	Chablis ?	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 108, 110, 111. Structure interprétée comme un chablis brûlé.	164,81		1	1
F110	110	Chablis ?	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 108, 109, 111. Structure interprétée comme un chablis brûlé.	164,88		1	1
F111	111	Chablis ?	Structure en creux de forme irrégulière. Les contours sont diffus et laissent voir sur une largeur/épaisseur d'environ 10 cm une concentration de charbon de bois qui va en décroissant plus on s'approche du cœur de la structure. Le centre est occupé par un limon argilo-sableux jaunâtre, verdâtre, bleuâtre extrêmement induré. Équivalence avec les US 108, 109, 110. Structure interprétée comme un chablis brûlé.	164,85		1	1
MR308	308	Mur	Mur orienté sud-est/nord-ouest, d'une largeur de 65 cm. La hauteur conservée est de 1,4 m. La maçonnerie est constituée d'assises de moellons calcaires («pierre dorée») liés avec un mortier de chaux compact. On note la présence sporadique de TCA. Au sud-est le mur MR309 s'appuie contre le mur MR308 et lui sert de retour. L'extrémité nord-ouest du mur MR308 disparaît dans la berme.	166,80	165,39	3	3
MR309	309	Mur	Mur orienté sud-sud-est/nord-nord-ouest, d'une largeur de 65 cm. La hauteur conservée est de 1,1 m. La maçonnerie est constituée d'assises de moellons calcaires («pierre dorée») liés avec un mortier de chaux compact. On note la présence sporadique de TCA. Au nord-est le mur MR309 s'appuie contre le mur MR308 et lui sert de retour. L'extrémité sud du mur MR308 disparaît dans la berme.	166,51	165,40	3	3





9.3. Inventaire de la documentation photographique (ÉH)

N° de photo	Vue du Son- dage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles	Auteur
PN1	Vue Générale	JPG	2,3	ouest	Vue générale du bâtiment arasé	11/23/2020			J. Ripoché
PN2	Vue Générale	JPG	2,38	nord-ouest	Vue générale du bâtiment arasé	11/23/2020			J. Ripoché
PN3	Vue Générale	JPG	2,88	nord-ouest	Vue générale du bâtiment arasé	11/23/2020			J. Ripoché
PN4	Vue Générale	JPG	2,6	sud-est	Vue générale du bâtiment arasé	11/23/2020			J. Ripoché
PN5	Vue Générale	JPG	2,86	est	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN6	Vue Générale	JPG	2,83	est	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN7	Vue Générale	JPG	2,75	est	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN8	Vue Générale	JPG	2,82	est	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN9	Vue Générale	JPG	2,42	est	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN10	Vue Générale	JPG	2,88	ouest	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN11	Vue Générale	JPG	2,75	ouest	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN12	Vue Générale	JPG	2,22	ouest	Vue générale du sondage n° 1 en cours de décapage	11/23/2020			J. Ripoché
PN13	Vue Générale	JPG	2,12	ouest	Vue générale du bâtiment arasé	11/23/2020			J. Ripoché
PN14	Vue Générale	JPG	2,62	sud-ouest	Vue de la dalle du bâtiment arasé en partie est	11/23/2020			J. Ripoché
PN15	Vue Générale	JPG	2,44	nord-ouest	Vue de la dalle du bâtiment arasé en partie est	11/23/2020			J. Ripoché
PN16	Vue Générale	JPG	2,61	nord	Vue la partie sud du terrain	11/23/2020			J. Ripoché
PN17	Vue Générale	JPG	2,66	est	Vue de la dalle du bâtiment arasé en partie ouest	11/23/2020			J. Ripoché
PN18	1	JPG	2,44	sud-ouest	Stratigraphie nord dans le sondage n° 1 (MIN1)	11/23/2020	0, 101, 102, 103, 104		E. Hofmann
PN19	1	JPG	2,49	sud-ouest	Stratigraphie nord dans le sondage n° 1 (MIN1)	11/23/2020	0, 101, 102, 103, 104		E. Hofmann
PN20	1	JPG	2,52	sud-ouest	Stratigraphie nord dans le sondage n° 1 (MIN1)	11/23/2020	0, 101, 102, 103, 104		E. Hofmann
PN21	1	JPG	2,24	nord-est	US 105 en plan	11/23/2020	105		J. Ripoché
PN22	1	JPG	2,24	nord-est	US 105 en coupe	11/23/2020	105		J. Ripoché
PN23	1	JPG	2,42	nord-est	US 105 vue générale	11/23/2020	105		J. Ripoché

N° de photo	Vue du Son- dage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles	Auteur
PN24	1	JPG	2,11	nord-est	US 105 vue générale	11/23/2020	105		J. Ripoché
PN25	1	JPG	2,15	nord-est	US 108 niveau de découverte	11/23/2020	108		J. Ripoché
PN26	1	JPG	2,09	nord-est	US 108 niveau de découverte	11/23/2020	108		J. Ripoché
PN27	1	JPG	2,12	nord-est	US 108 niveau de découverte	11/23/2020	108		J. Ripoché
PN28	1	JPG	2,09	sud-ouest	US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN29	1	JPG	2,2	sud-ouest	US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN30	1	JPG	2,18	nord-est	US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN31	1	JPG	2,34	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN32	1	JPG	2,34	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN33	1	JPG	2,23	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN34	1	JPG	2,2	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN35	1	JPG	2,34	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN36	1	JPG	2,28	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN37	1	JPG	2,11	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN38	1	JPG	2,38	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN39	1	JPG	2,18	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN40	1	JPG	2,14	est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN41	1	JPG	2,05	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN42	1	JPG	2,23	sud-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN43	1	JPG	2,51	sud-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 3)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
PN44	1	JPG	2,09	sud-ouest	Vue en plan des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/24/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN45	1	JPG	3,09	sud-ouest	Vue en plan des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/24/2021	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN46	1	JPG	2,3	nord-est	Vue générale en coupe des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché





15 rue Nérard - 69009 Lyon N° 69389 2213919 Propriétaire Ville de Lyon - Parcelles B1 19, B1 20					INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE				
N° de photo	Vue du Son- dage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles	Auteur
PN47	1	JPG	2,35	nord-est	Vue générale en coupe des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN48	1	JPG	2,24	nord-est	Vue générale en coupe des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN49	1	JPG	2,15	nord-est	Vue de détail en coupe des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN50	1	JPG	2,11	nord-est	Vue de détail en coupe des US 109, 110 et 111 (contours tracés)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN51	1	JPG	2,21	sud-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN52	1	JPG	2,22	sud-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN53	1	JPG	1,93	sud-est	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN54	1	JPG	2,31	est	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN55	1	JPG	2,19	est	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN56	1	JPG	2,31	est	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020			J. Ripoché
PN57	1	JPG	2,29	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN58	1	JPG	2,24	nord-est	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN59	1	JPG	2,36	nord	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN60	1	JPG	2,42	nord	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN61	1	JPG	2,27	nord	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN62	1	JPG	1,95	nord-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN63	1	JPG	2,06	nord-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN64	1	JPG	2,06	sud-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN65	1	JPG	2,39	sud-ouest	Cliché pour orthophoto (MIN 4 - US 109, 110 et 111)	11/25/2020	109, 110, 111	F109, F110, F111	J. Ripoché
PN66	1	JPG	2,11	est	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché
PN67	1	JPG	2,14	est	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché
PN68	1	JPG	2,13	est	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché
PN69	1	JPG	2,37	nord-est	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché
PN70	1	JPG	2,17	nord-est	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché

N° de photo	Vue du Son- dage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles	Auteur
PN71	1	JPG	2,32	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché
PN72	1	JPG	1,92	sud-est	Vue générale du sondage n° 1 fin d'excavation	11/25/2020			J. Ripoché
PN73	2	JPG	2,73	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN74	2	JPG	2,58	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN75	2	JPG	2,55	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN76	2	JPG	2,57	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN77	2	JPG	2,26	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN78	2	JPG	2,65	sud-est	Vue générale de l'US 201	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN79	2	JPG	2,61	sud-est	Vue générale de l'US 201	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN80	2	JPG	2,75	sud-est	Vue générale de l'US 201	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN81	2	JPG	2,75	sud-est	Vue générale de l'US 201	11/27/2020	201		J. Ripoché
PN82	2	JPG	2,61	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020	201		J. Ripoché
PN83	2	JPG	2,76	sud-ouest	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020	201		J. Ripoché
PN84	2	JPG	2,72		Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020			J. Ripoché
PN85	2	JPG	2,75		Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020			J. Ripoché
PN86	2	JPG	2,73		Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020			J. Ripoché
PN87	2	JPG	2,73	est	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020	201		J. Ripoché
PN88	2	JPG	2,72	nord-est	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020			J. Ripoché
PN89	2	JPG	2,63	nord-est	Vue générale du sondage n° 2 fin d'excavation	11/30/2020			J. Ripoché
PN90	3	JPG	2,75	sud-est	Vue de la coupe nord-ouest (partie haute) du sondage n° 3 (MIN 6)	11/30/2020	301, 302, 303		J. Ripoché
PN91	3	JPG	2,72	sud-est	Vue de la coupe nord-ouest (partie haute) du sondage n° 3 (MIN 6)	11/30/2020	301, 302, 303		J. Ripoché
PN92	3	JPG	2,74	sud-est	Vue de la coupe nord-ouest (partie haute) du sondage n° 3 (MIN 6)	11/30/2020	301, 302, 303		J. Ripoché
PN93	3	JPG	2,6	sud-est	Vue de la coupe nord-ouest (partie basse du sondage n° 3 (MIN 7)	11/30/2020	303, 304, 305, 306, 307		J. Ripoché
PN94	3	JPG	2,67	sud-est	Vue de la coupe nord-ouest (partie basse du sondage n° 3 (MIN 7)	11/30/2020	303, 304, 305, 306, 307		J. Ripoché
PN95	3	JPG	2,51	sud-est	Vue de la coupe nord-ouest (partie basse du sondage n° 3 (MIN 7)	11/30/2020	303, 304, 305, 306, 307		J. Ripoché
PN96	3	JPG	2,84	sud-est	Vue générale de la coupe nord-ouest (partie haute et basse du son- dage n° 3 (MIN 6 et 7)	11/30/2020	301, 302, 303, 304, 305, 306, 307,310		J. Ripoché
PN97	3	JPG	2,84	sud-est	Vue générale de la coupe nord-ouest (partie haute et basse du son- dage n° 3 (MIN 6 et 7)	11/30/2020	301, 302, 303, 304, 305, 306, 307,310		J. Ripoché
PN98	3	JPG	2,8	sud-est	Vue du sondage n° 3 après mise au jour des murs MR308 et MR309	11/30/2020	308, 309	MR308, MR309	J. Ripoché
PN99	3	JPG	2,74	sud-est	Vue du sondage n° 3 après mise au jour des murs MR308 et MR309	11/30/2020	308, 309	MR308, MR309	J. Ripoché
PN100	3	JPG	2,73	ouest	Vue du sondage n° 3 après mise au jour des murs MR308 et MR309	11/30/2020	308, 309	MR308, MR309	J. Ripoché





15 rue Nérard - 69009 Lyon N° 69389 2213919 Propriétaire Ville de Lyon - Parcelles B1 19, B1 20					INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE				
N° de photo	Vue du Son- dage	Format numérique	Taille en MO	Prise de vue depuis	Description	Date de la prise de vue	Principales US visibles	Principaux Faits visibles	Auteur
PN101	3	JPG	2,83	ouest	Vue du sondage n°3 après mise au jour des murs MR308 et MR309	11/30/2020	308, 309	MR308, MR309	J. Ripoché
PN102	3	JPG	2,74	nord-ouest	Vue du sondage n°3 après mise au jour des murs MR308 et MR309	11/30/2020	308, 309	MR308, MR309	J. Ripoché
PN103	3	JPG	2,58	nord-ouest	Vue du sondage n°3 après mise au jour des murs MR308 et MR309	11/30/2020	308, 309	MR308, MR309	J. Ripoché
PN104	3	JPG	2,63	sud/sud-est	Vue de détail sur le soupirail au sein du mur MR308	11/30/2020	308	MR308	E. Hofmann
PN105	3	JPG	2,74	est/nord-est	Vue générale du sondage n° 3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN106	3	JPG	2,53	nord-est	Vue générale du sondage n° 3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN107	3	JPG	2,75	sud	Vue générale du sondage n° 3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN108	3	JPG	2,59	sud	Vue générale du sondage n° 3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN109	3	JPG	2,72	ouest/sud-ouest	Vue générale du sondage n°3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN110	3	JPG	2,76	est/nord-est	Vue générale du sondage n° 3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN111	3	JPG	2,71	nord	Vue générale du sondage n° 3 fin d'excavation				E. Hofmann
PN112	3	JPG	2,54	sud-ouest	Vue du mur en béton limitant le sondage a l'est				J. Ripoché
PN113	3	JPG	2,47	sud-ouest	Vue du mur en béton limitant le sondage a l'est				J. Ripoché
PN114	3	JPG	2,45	sud-ouest	Vue du mur en béton limitant le sondage a l'est				J. Ripoché
PN115	3	JPG	2,74	est	Vue générale des excavations techniques au nord du bâtiment démoli.				J. Ripoché
PN116	3	JPG	2,75	est	Vue générale des affouillements sur l'emprise du bâtiment démoli en fin de diagnostic.				J. Ripoché

9.4. Inventaire de la documentation graphique (ÉH)

N° de Relevé	Sondage	Type de relevé	Échelle	Orientation	Description	Principales US visibles	Principaux Faits visibles	Auteur
G1	1	Stratigraphie	1/20	nord-ouest/sud-est	Stratigraphie de la berme haute du sondage 1. La berme basse est représentée sur la Minute n° 5.	0, 101, 102, 103, 104		J. Ripoché, E. Hofmann
G2	1	Plan	1/20	sans	Plan du Fait F108 (chablis) Lors de sa découverte.	108	F108	J. Ripoché, E. Hofmann
G3	1	Orthophotographie		sans	Orthophotographie des faits F109 -F110-F111 (chablis). Étape 1 du décapage.	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
G4	1	Orthophotographie		sans	Orthophotographie des faits F109 -F110-F111 (chablis). Étape 2 du décapage.	109, 110, 111	F109, F110, F111	E. Hofmann
G5	1	Stratigraphie	1/20	nord-ouest/sud-est	Stratigraphie de la berme basse du sondage 1. La berme haute est représentée sur la Minute n° 1.	104, 105, 106, 107		J. Ripoché, E. Hofmann
G6	3	Stratigraphie(log)	1/20	sud-est/nord-ouest	Log stratigraphique de la berme haute du sondage 3. La berme haute est représentée sur la Minute n° 7.	301, 302, 303		J. Ripoché, E. Hofmann
G7	3	Stratigraphie(log)	1/20	sud-est/nord-ouest	Log stratigraphique de la berme haute du sondage 3. La berme haute est représentée sur la Minute n° 7.	303, 304, 305, 306, 307,310		J. Ripoché, E. Hofmann



9.5. Inventaire de la documentation générale (ÉH)

N° de Doc.	Nb de pièces	Type de documentation	Description	Format physique	Format numérique	Intégré au rapport	Auteur
D1	1	Listing des US	Listing des des US enregistrées sur le terrain	papier	inventaire sous excel (.xlsx)	OUI	J. Ripoché, E. Hofmann
D2	23	Fiche US	Fiches individuelles avec description des Unités stratigraphiques	papier	BDD sous ACCESS (.accdb)	OUI	J. Ripoché, E. Hofmann
D3	2	Listing des photos	Listing des clichés pris sur le terrain	papier	inventaire sous excel (.xlsx)	OUI	J. Ripoché, E. Hofmann
D4	3	Listing des points topographiques	listing des des points topographiques pris sur le terrain	papier	inventaire sous excel (.xlsx)	NON	J. Ripoché, E. Hofmann

9.6. Inventaire des prélèvements (SG)

N° Identifiant				Qté prélevée : Masse ou volume	Traitement envisagé	Traitement exécuté (o/n)	Description	Conservé (o/n)	Commentaires
P	N°US	sp.	N° inv.						
P	109	Géo	1	0.5 litre env.	test phosphate	Oui -résultat non interprétable	Prélèvement US 109: Argile limono graveleuse; grisâtre; indurée; moirures orangeâtre (oxydation); bioturbation (galeries conservées).	Non	
P	110	Géo	2	0.5 litre env.	test phosphate	Oui -résultat non interprétable	Prélèvement US 110: Argile limono sableuse; brunâtre; foncée; moirures orangeâtre (oxydation). Traces noirâtres : galeries de racines; (CDB ?).	Non	
P	107	Géo	3	0.5 litre env.	test phosphate	Oui -résultat non interprétable	Prélèvement US 107: Argile limoneuse (ou limon argileux); beigeâtre; «clair»; moirures orangeâtre (oxydation); bioturbation (galeries conservées).	Non	
P	108	Géo	4	0.1 litre env.	Datation C14	Oui - hors cadre du rapport	Charbon de bois prélevé dans la partie externe de l'US 108, soit un remplissage circulaire mêlant sédiment et charbon de bois. Possible système racinaire brûlé sur place (hypothèse de terrain)	Non	Datation C14 dans un cadre de recherche géomorphologique (hors rapport) et d'appréhension de l'évolution de la plaine de Vaise



9.7. Inventaire de la céramique protohistorique (JR)

[illegible]

9.8. Inventaire de la céramique historique (CM)

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	N° de Contenant	État	Production	Description	Comptages					
M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Faïence fine	Assiette à bord imprimé	2				2	1
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Faïence fine			1			1	
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Faïence blanche	Assiette				1	1	
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Faïence décorée			1			1	
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Kaolinitique glaçurée	Couvercle (pâte rose pâle, glaçure jaune)	1				1	1
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Kaolinitique glaçurée	Poêlon ou terrine (pâte blanche, glaçure pâle)	1				1	1
M	101-103	C	1	CON	XIX				1	Stable	Verte sur engobe				1	1	2	
M	104	C	3	ANT ?	ANT				1	Stable	Amphore					1	1	
M	305-306	C	1	ANT ?	ANT				1	Stable	Indét.	Fragment antique roulé				1	1	
M	305-306	C	2	PRO ?	PRO				1	Stable	Indét.	Fragment proto roulé				1	1	





9.9. Inventaire de la faune (AC)

N° identifiant				Chro	Carton	État de conservation	Bœuf	Porc	Caprinés	Equidés	Chien	Autres	Gde taille	Pte taille	Avifaune	Ichtyofaune	Malacofaune	Indét.	Microfaune	Description	Comptage		
M	US	SP	N° inv																		Poids (g)	Nbr Sacs	NR
P	101-103	F	1	CON	1,00	Bon	2													Fragment d’ulna et de vertèbre de bœuf domestique. Déchets de consommation	44,9	1	2
P	101-103	F	2	CON	1,00	Bon											2			Deux valves droites d’huître plate (Ostrea edulis). Pas de traces nettes d’ouverture.	21,3	1	2
P	HS	F	3	CON	1,00	Bon					10									Dix restes d’un grand chien robuste : 70 cm au garrot au minimum, soit un individu grand et robuste. Restes inhumés très récemment.	150	1	10

9.10. Inventaire du mobilier (matériaux divers) (JR)

N° identifiant				Chro	Datation	Ctxt	N° pl.	N° cat	N° de Contenant	État	Production	Description	Matière	Qté frag.
M	US	SP	N° inv											
M	104	I	8	INDT.	Indéterminée	Rés.			1	Bon	Métallurgie	Scorie ferreuse	Fer ?	2
M	305/306	I	9	INDT.	Indéterminée	Rés.			1	Bon	Métallurgie	Scorie ferreuse	Fer ?	1
M	101/103/104	I	10	CON/ MOD	Contemporain ou moderne	Rés.			1	Bon	Clouterie	Clou en Fer	Fer	1
M	101/103	V	11	CON/ MOD	Contemporain ou moderne	Rés.			1	Bon	Verrerie	Fragment de verre - forme indét.	Verre	1



10. SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles

ADR : Archives Départementales du Rhône (Archives départementales et métropolitaines)

AFAN : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

AML : Archives Municipales de Lyon

AMM : Archéologie du Midi Médiéval

BM : Bibliothèque Municipale

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique Française

BSR : Bulletin Scientifique Régional

DAF : Documents d'Archéologie Française

DAH : Direction des Antiquités Historiques

DAM : Documents d'Archéologie Méridionale

DARA : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Inrap : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

RAE : Revue Archéologique de l'Est

RAECE : Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est

RAN : Revue Archéologique de Narbonnaise

RAC : Revue Archéologique du Centre

RAO : Revue Archéologique de l'Ouest

SAVL : Service Archéologique de la Ville de Lyon

SRA : Service Régional de l'Archéologie



Abréviations

Bull. : Bulletin

DFS : Document Final de Synthèse

DAO : Dessin Assisté par Ordinateur

F : Fait

Éq : Équivalent

FO : Fossé

FS : Fosse

MR : Mur

PAO : Publication Assistée par Ordinateur

SL : Sol

SP : Sépulture

TCA : Terre Cuite Architecturale

TN : Terrain Naturel

TCA : Terre Cuite Architecturale

US : Unité Stratigraphique

VT : Voûte